n° 105 | JANVIER 2017

Le Gosnéen

BULLETIN MUNICIPAL DE GOSNÉ

DOSSIER
Communauté de communes
P.18

DOSSIER
Élections
P.20

Les Nouvelles consignes de tri des déchets
P.23

Gosné

sommaire

Le Mot du Maire - - - - - - - - - - - - - - - 3

AU CONSEIL
Délibérations - - - - - - - - - - - - - - - - - 4

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
Éléctions, actions, projets - - - - - - - - - - - - 5

LA MAIRIE
La carte d'identité à portée de clic - - - - - - - 6
État-civil 2016 - - - - - - - - - - - - - - - - 7
Sécurité des transports scolaires - - - - - - - - 7
Recensement militaire - - - - - - - - - - - - - 7

AU FIL DES JOURS
École Nominoë - - - - - - - - - - - - - - - - 8
École Jeanne Marie Lebossé - - - - - - - - - - 9
Accueil de loisirs Max Aventure - - - - - - - - 10
Du côté du restaurant municipale - - - - - - - 10
Commémoration du 11 novembre - - - - - - - 10
Festival théâtre au village - - - - - - - - - - - 11
Du côté de la Bibliothèque médiathèque - - - - 12
Du côté de la Maison des Services - - - - - - 13
Spectacle du CCAS - - - - - - - - - - - - - - 14
Noces à Gosné - - - - - - - - - - - - - - - - 14
Les Classes 6 - - - - - - - - - - - - - - - - 15
Un don pour le téléthon - - - - - - - - - - - - 15
Espace jeunes Gosné - - - - - - - - - - - - - 16

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Les services à la population Liffré Cormier - - - 17

DOSSIER COMMUNAUTÉ DE COMMUNE
Liffré-Cormier Communauté - - 18-19

DOSSIER ÉLÉCTIONS
Les éléctions 2017 - - - - - - - 20-21

DÉVELOPPEMENT DURABLE
Qu'est ce qu'un site Natura 2000 ? - - - - - - 22
Une conférence-débat sur le climat et l'énergie en agriculture.... - - - - - - - - - 22
SMICTOM - Gestion des déchets - - - - - - - 23

VIE ASSOCIATIVE
Les Associations Gosnéennes - - - - - - - - - 24
APEL - 25
AAEPA - 25
Couesnon Remise en Forme - - - - - - - - - 26
Les poupalaproue - - - - - - - - - - - - - - 26
Skinwelig - - - - - - - - - - - - - - - - - - 26
Les gais randonneurs - - - - - - - - - - - - - 27
Gosné Solidarité - - - - - - - - - - - - - - - 27
US Gosné - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 27
Gosné chante - - - - - - - - - - - - - - - - - 28
Le Comité des Fêtes - - - - - - - - - - - - - 28
Club du Bon Accueil (aînés ruraux) - - - - - - 29
Fit Gym - - - - - - - - - - - - - - - - - - - 29
Entente acc-esg volleyball - - - - - - - - - - 30
Tennis Club de Gosné - - - - - - - - - - - - 31
UNC-AFN Soladats de France - - - - - - - - 31

LA MAIRIE
Rendez-vous avec les élus - - - - - - - - - - 32
Permanences - - - - - - - - - - - - - - - - 32
Services communaux - - - - - - - - - - - - - 33
Services publics - - - - - - - - - - - - - - - 33

À VOTRE SANTÉ
Professionnels de santé - - - - - - - - - - - 34

VIE ÉCONOMIQUE
Les entreprises gosnéennes - - - - - - - - - 35

Gwenn FLACHOT
(Architecte D.P.L.G.)
06.80.13.05.66
www.gwennflachot.com
KER PASSIV
Constructions passives
www.kerpassiv.com
ARCHITECTURE

NETTOYAGE À DOMICILE DE TOUS VÉHICULES
AUTO MOUSS' Services
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS
✆ 06 18 06 18 72
7, La Hubertais - 35140 GOSNÉ

Directeur de publication : **Mme Véronique LEPANNETIER RUFFAULT, Maire**
Responsable de la rédaction : **Commission «Information et Communication», MM Dupire, Trémier, Vergnaud, Le Cuff, David, Simon, Le Saout, Veillaux, Lemonnier**
Crédit photos : **Mairie de Gosné, Philippe Pradel, Yann Le Hégarat, Ouest-France, Fotolia.com**
Création / réalisation maquette : **Phidéel - Rennes - T. 02 99 51 06 55 - phideel.fr**
Tirage : **950 exemplaires**

Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation.

Mairie de Gosné
Place du Calvaire
T. 02 99 66 32 08
F. 02 99 66 37 73
mairie@gosne.fr
www.gosne.fr

le mot du Maire

Chers Gosnéennes et Gosnéens,

Le Conseil Municipal s'associe à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année. Qu'elle vous apporte joie, épanouissement et vous maintienne en bonne santé.

Au cours de l'année 2016, l'offre de soins de proximité s'est consolidée avec l'arrivée des Docteurs Inesta et Mainguy en début d'année, et l'installation toute récente de Mme Salaün, orthophoniste. En 2016, nous avons réalisé l'extension du groupe périscolaire, l'aménagement de la Margerie et l'agrandissement des services techniques. La vie associative et l'animation furent, encore une fois, riches cette année. Cette occasion qui m'est donnée de vous adresser mes vœux est aussi pour moi le moment privilégié pour dire à chacun des acteurs de la Commune, associations, commerçants-artisans, écoles, tous mes remerciements.

Les services et commerces de proximité sont une constante réflexion au sein du Conseil Municipal. Nous avons en ce sens pris deux décisions majeures, la 1ère a été de mettre en place une mesure au PLU afin que les locaux du centre-bourg affectés aux commerces ne puissent pas changer de destination. La fermeture de la boucherie en juillet a motivé cette décision. Nous échangeons régulièrement avec les propriétaires sur la situation de reprise et pour le moment, malgré leur recherche, il n'y a pas de piste pour un candidat. En accord, avec eux, depuis la fin de l'année 2016, nous travaillons à leur côté et je profite de ce temps d'expression pour lancer un appel à un repreneur.

La réflexion a également été menée autour du service postal. Les horaires d'ouverture très contraints du bureau de poste et la politique très restrictive de la Poste nous ont imposé des choix. Il a été décidé de confier la continuité du service postal sous forme de relais commerce. L'amplitude d'ouverture du commerce et la facilité d'accès ont été déterminants dans la décision du Conseil Municipal de retenir « L' Épicerie de Catherine ». L'organisation va se faire au cours du 1er trimestre. Bien au-delà de la loi Notre qui a bousculé la composition des intercommunalités, cette obligation de repenser l'organisation des territoires, par la suppression de fait de la Communauté de Communes de St Aubin du Cormier nous a tous mobilisés pour construire un territoire communautaire choisi et d'avenir. Les Conseils Municipaux de Gosné, St Aubin-du-Cormier, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon, Liffré, la Bouëxière, Chasné-sur-Illet, Ercé-près-Liffré, Dourdain, forts de l'implication et du choix de leurs habitants ont été entendus et la Communauté de Communes LIFFRÉ-CORMIER est créée depuis le 1er janvier 2017. Cette année sera donc une année d'élaboration du projet communautaire, de préparation et mise en œuvre des compétences de l'intercommunalité.
Notre Commune grandit, de façon constante et maîtrisée. Nous comptons aujourd'hui 2 000 habitants, tout rond, population totale légale au 1er janvier 2017 et avons accueilli 27 petits bébés, bienvenue à eux et félicitations aux heureux parents.

Pour 2017, nous allons finaliser les accès et la sécurisation de la Margerie. Vous avez rapidement investi cet espace récréatif et convivial, c'est notre plus belle récompense. Nous menons l'étude d'aménagement du lotissement communal « Le Bocage », dans la continuité de la Méliante. Une quarantaine de terrains à bâtir sur 3 ans pourront être proposés d'ici la fin de l'année, ce qui nous permettra de maintenir notre rythme de développement sur la période de révision du Plan Local d'Urbanisme. Cette dernière doit permettre pour les 10-15 ans à venir de réaffirmer le projet de notre Commune, définir son rythme de mise en œuvre dans le respect du cadre règlementaire, dans la prise en compte de l'environnement et afin de préserver pour les générations futures les capacités à se développer durablement. Des réunions de concertation et d'échanges avec vous seront organisées au fur et à mesure de l'avancement des études et nous ne manquerons pas de vous en informer. Notez dès à présent une première réunion d'information sur la démarche et la méthode de la révision du PLU le 2 mars 2017 à 20h à la Salle des fêtes de Mézières-sur-Couesnon à laquelle vous êtes cordialement invités.

Nous allons engager la réflexion et l'étude sur la circulation et les déplacements route de Livré. Ce n'est pas simple, car les emprises foncières sont très restreintes et ce n'est pas une voie communale. Nous avons commencé par aborder cette question avec le Conseil Départemental sans obtenir d'avancée. C'est pourquoi, en engageant cette étude, nous pourrons plus facilement être force de propositions.
En 2017, nous fêterons les 10 ans du centre de loisirs et je compte sur l'équipe d'animation pour nous proposer un beau moment festif pour cette date anniversaire.
La page 2016 se tourne donc et laisse vierge celle de 2017.
À chacun d'entre nous de l'écrire et j'espère que tous vos vœux se réaliseront.

Bien amicalement.
Veronique LEPANNETIER RUFFAULT
Maire de Gosné

Un grand merci aux enfants de l'Orchestre à l'École pour leur très belle prestation à la cérémonie des Voeux du Maire le 8 janvier 2017

Terrain de foot stabilisé de St-Aubin-du-Cormier

délibérations

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission de M. Éric Landois, reçue le 4 novembre dernier, Mme le Maire a convié Mme Nadine Gillet à la réunion de conseil municipal du 15 novembre, candidate venant juste après le dernier élu de la liste à laquelle appartenait l'élu démissionnaire. À l'appel nominal, Mme Gillet a été installée dans ses fonctions de Conseillère Municipale. Elle intègre les Commissions «Urbanisme» et « Environnement - cadre de vie ». Mme Nadine Gillet, âgée de 58 ans, exerce la profession de secrétaire générale à l'ONF (Office National des Forêts).

POINT SUR LE BUREAU DE POSTE

Suite à la décision de la direction de la Poste de fermer le bureau de poste de Gosné, et afin de maintenir un service postal, l'Epicerie de Catherine accueillera le «Relais Poste Commerce».
Ce nouveau service qui sera mis en place courant 2017, permettra aux usagers de déposer leur courrier, de récupérer ou de déposer plis recommandés et colis, etc…

CONVENTION AVEC ST AUBIN DU CORMIER - TERRAIN DES SPORTS

Une convention a été passée moyennant une participation de 150 € par an avec la commune de St Aubin du Cormier pour l'utilisation de leur terrain de foot synthétique pour la période hivernale (de novembre 2016 à avril 2017), afin que les équipes de Gosné puissent s'entraîner le mardi soir quand les terrains de Gosné ne sont pas utilisables en cas d'intempéries.

NOUVEAUX HORAIRES CANTINE

Suite à la rentrée scolaire, les effectifs d'enfants mangeant à la cantine ont augmenté et la salle de réfectoire devient saturée au premier service. Aussi, afin d'assurer un meilleur service et de bonnes conditions de travail aux agents de la cantine, il est décidé de faire manger les CP avec le service de maternelle et de mettre un personnel supplémentaire pour servir les repas aux enfants. Les deux écoles sont concernées par ce changement.

Les maternelles et les CP au 1er service

PRESTATIONS DANS LE CIMETIÈRE

En fonction de l'agrément qui leur a été accordé par la Sous-Préfecture, les employés municipaux participent au bon déroulement de la circulation et du stationnement, à la réception et à l'inhumation des corps à chaque enterrement ou assistent les services de pompes funèbres en cas d'exhumation.

Ces services sont facturés aux familles :
- Mise en caveau ou en terre : 70 €
- Relevage exhumation : 70 €

CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de modifier le temps des concessions en supprimant la concession pour 100 ans. Le tarif est ainsi fixé, à compter du 1er janvier 2017 à :

Concession recevant les cercueils
- Concession de 30 ans : 90 €
- Concession de 50 ans : 150 €

Concession recevant les urnes
- Concession de 30 ans : 48 €
- Concession de 50 ans : 72 €

119 kg ! c'est le poids des bouchons récoltés en 2016 dans le cadre de l'opération «Un Bouchon, un Sourire» !

Conseil municipal des enfants

Élections du 24 novembre 2016

35 élèves de CM1 des écoles Nominoë et Jeanne-Marie Lebossé se sont rendus dans la salle du conseil pour renouveler un tiers du conseil municipal des enfants. Neuf candidats avaient fait campagne et proposé des actions à mettre en œuvre.
À l'issue du premier tour, quatre candidats obtenaient la majorité absolue et devenaient ainsi les nouveaux élus : Damien Gilet et Clara Biboux pour l'école Nominoë, Martin Gélin et Elsa Agasse pour l'école Jeanne-Marie Lebossé.

Les actions de 2016

- Réalisation d'un grand jeu de l'oie pour l'inauguration de la Margerie.
- Collecte de bouchons dans de nombreux points de la commune dans le cadre de l'opération « Un bouchon, un sourire » pour aider des personnes handicapées.

Les projets pour 2017

- Organisation d'une journée « Sensibilisation à la sécurité des piétons » en direction des enfants gosnéens.

Question fréquente des enfants :

Pourquoi n'y a-t-il pas de passage piéton autour de l'église ?

Le plateau autour de l'église est une zone 30. La vitesse réduite des véhicules rend compatible la traversée des piétons dans de bonnes conditions de sécurité tout le long de la rue. Le recours au passage piéton n'est donc pas nécessaire.
En zone 30, c'est le piéton qui est prioritaire et c'est au véhicule de s'adapter

Les membres du conseil des enfants dans les rues de Gosné pour vérifier la sécurité piétonne : emplacement des passages piétons, panneaux de signalisation, trottoirs, allées piétonnes…

Les nouveaux élus entourés de tous les CM1 et des élus adultes Marie-Hélène Le Cuff et Hélène Le Saout (Sylvie Lemonnier, absente sur la photo)

Carte d'identité à portée de clic !

Depuis le 1er décembre, la mairie de Gosné ne reçoit plus les demandes de Carte Nationale d'Identité. Comme une grande partie des communes de France.

Désormais, il faut vous rendre, **après avoir pris rendez-vous**, dans l'une des 27 mairies à votre disposition (voir carte), la plus proche pour Gosné étant **Liffré (T. 02 99 68 31 45)**. Ces mairies recevront également vos demandes de passeport.

Afin de faciliter votre démarche et gagner du temps au guichet, vous pouvez faire votre pré-demande en ligne **via un ordinateur, une tablette ou un smartphone** sur le site de la préfecture :
https://predemande-cni.ants.gouv.fr

Notez bien le numéro de pré-demande qui vous est attribué car il vous sera demandé lors de votre déplacement dans la mairie de votre choix. L'agent de la mairie aura ainsi accès à votre dossier enregistré à partir de ce numéro.

Si vous ne souhaitez pas faire votre pré-demande en ligne, l'imprimé cerfa est à votre disposition à la mairie de Gosné ; vous pouvez alors le compléter et vous rendre à la mairie de votre choix pour déposer votre dossier avec les pièces demandées.

Attention : la pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de l'une des 27 mairies équipées du dispositif pour effectuer la prise d'empreintes, le dépôt des pièces justificatives : justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant.

La liste précise des pièces demandées est téléchargeable sur le site Gosne.fr (rubrique : Démarche)

Vous devrez retirer votre titre d'identité dans la mairie où vous avez déposé votre demande.

27 mairies à votre disposition

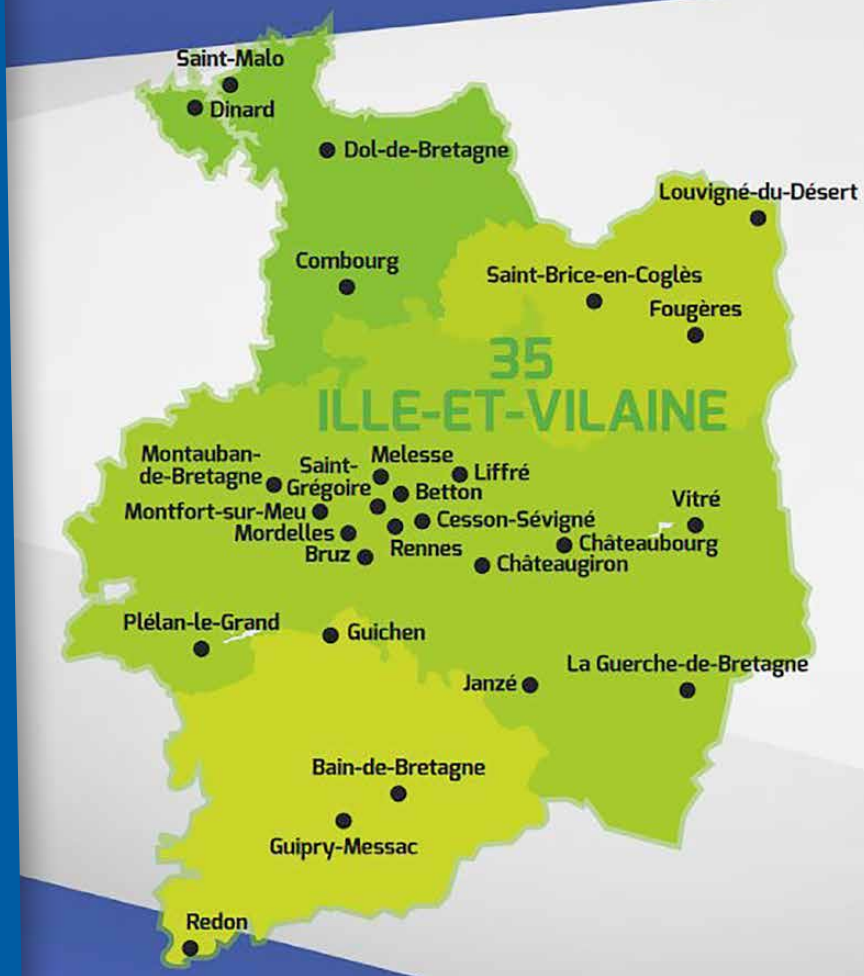

État-civil 2016

NAISSANCES

1er janvier	Aedan **ROCHELLE**
28 janvier	Amine **SAGHRAOUI**
28 janvier	Ilwen **LAUNAY**
4 février	Aaron **BOUVET**
24 février	Gabin **BEDEL**
27 février	Loëva **CHEVALIER**
19 mars	Annaya **TURMEL**
30 mars	Constant **RUELLAN**
15 mai	Gabriel **AMSTUTZ**
22 mai	Camille **LE PAVEN**
23 mai	Louise **CERVI**
26 mai	Lounis **BENQACHOUR SOREL**
14 juillet	Liya **ZERROUKI**
14 juillet	Lucie **HANESSE**
21 juillet	Mahé **LOUAPRE**
3 août	Mael **CARER**
23 août	Lya **GOUPIL**
1er septembre	Alicia **DE CARVALHO**
1er septembre	Aëlia **AVETAND**
28 septembre	Lubin **GUYOT**
18 octobre	Brivael **LEMERCIER**
22 octobre	Malo **ALLÉAUME**
12 novembre	Eliott **MEZERETTE**
25 novembre	Timothé **MASSE**
1er décembre	Eva **ISABELLE**
8 décembre	Léane **PROVAULT**
14 décembre	Noam **TANTON**

DÉCÈS

30 janvier	Jacques **TOMBRÉ**, 88 ans
14 février	Aline **COUDRAY** ép. **CHESNEL**, 72 ans
18 mars	Charles **HAVARD**, 84 ans
14 avril	Paul **VERDIER**, 82 ans
14 mai	Madeleine **DUHIL** Vve **REPESSÉ**, 94 ans
24 mai	Rosalie **GEORGEAULT** Vve **PORAS**, 91 ans
4 juin	Georges **SAINT-SAËNS**, 82 ans
28 juin	Jean **FERRON**, 88 ans
28 juillet	François **LEMERCIER**, 77 ans
6 août	Claude **FRIANT,** 77 ans
28 août	Yvonne **PERRIER** Vve MESSÉ, 90 ans
30 août	Denise **COIRRE** ép. LESTARD, 75 ans
9 octobre	Fabrice **GUYOT**, 46 ans
13 novembre	Anne **FROC** Vve LE BARS, 97 ans
8 décembre	Éliane **POCARD** ép. **LAGARDE**, 65 ans
18 décembre	Simone **RENAULT** Vve **TOURNEUX**, 70 ans
28 décembre	Amand **BEAUDOUIN**, 75 ans

MARIAGES

25 juin	Alexandre **AURY** & Alicia **PIETTE**
16 juillet	Yoann **LABOURDIQUE** & Virginie **BERNARD**
16 juillet	Dimitri **BARANOVSKY** & Coline **ROCHARD**
30 juillet	Kévin **LÉCUYER** & Fanny **FAUCHOUX**
17 septembre	Francis **VERSIGNY** & Isabelle **HARLAIS**
24 septembre	Didier **GRÉHAL** & Virginie **BAZILLE**

Sécurité des transports scolaires

VOIR C'EST BIEN, MAIS ÊTRE VU, C'EST ENCORE MIEUX !

Le gilet jaune est obligatoire !
À la rentrée scolaire, le département a distribué des chasubles rétro-réfléchissantes à tous les élèves transportés. Leur port est obligatoire sur les cheminements du domicile jusqu'à la montée dans le car et de la descente du car jusqu'au domicile. Sur les 10 mois de l'année scolaire, le ramassage se déroule en majeure partie du temps, tôt le matin ou tard le soir alors qu'il fait nuit. De plus les conditions hivernales (pluie, brouillard...) sont autant de facteurs qui pénalisent la visibilité des automobilistes.

LA SORTIE DE TERRITOIRE DE NOUVEAU OBLIGATOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un mineur voyageant seul à l'étranger devra obligatoirement avoir une autorisation de sortie du territoire signée par l'un de ses parents.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra donc présenter les 3 documents suivants lors du contrôle à la frontière :

- **Pièce d'identité valide du mineur :** carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- **Photocopie du titre d'identité** valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- **Formulaire signé par l'un des parents** titulaire de l'autorité parentale disponible en mairie ou téléchargeable sur le site service-public.fr : cerfa 15646-01

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire
En application de la loi n° 97–1019 du 28 octobre 1997, filles et garçons âgés de 16 ans, de nationalité française, faites vous recenser à la mairie de votre domicile dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

Les jeunes gens nés en janvier, février, mars 2001 sont tenus de se faire recenser dans le mois de leur naissance et au plus tard le **31 mars 2017** à la mairie (se munir du livret de famille).

La prochaine période concernera **les jeunes gens nés en avril, mai, juin 2001**. Ces derniers devront se faire recenser dans le mois **de leur naissance et au plus tard le 30 juin 2017.**

École Nominoë

2 rue Buissonnière 35140 GOSNÉ - 02 99 66 34 87 - ecole.0350267a@ac-rennes.fr

CETTE ANNÉE À L'ÉCOLE PUBLIQUE NOMINOË…

Cette année, la musique est toujours à l'honneur avec la poursuite du projet « classe orchestre » pour les élèves de CM1 des deux écoles de Gosné. Ils continuent à apprendre à jouer de leur instrument et apprendre à jouer ensemble en formation orchestre avec les enseignants de l'école de musique de St-Aubin-du-Cormier. Leur motivation est toujours aussi grande.

D'autres projets et sorties ont déjà vu le jour :

- Le spectacle « Bobo doudou » sur les risques domestiques pour les élèves de GS, CP et CE1.
- Des spectacles au centre culturel de Liffré pour les élèves de maternelle et cycle 2.
- Les personnages fantastiques sont à l'honneur cette année pour les élèves de MS, GS et CP. Les élèves ont travaillé sur les ogres, les korrigans (avec un projet en construction sur Brocéliande et ses légendes), et découvrent en ce début d'année 2017 l'univers des dragons.

- Les élèves de CE2-CM1 ont réalisés leur première web radio et ont rencontré un franc succès !
- Les élèves du CP au CM2 vont découvrir l'univers du cinéma avec l'association ciné-jeunes. Ils visionneront 2 à 4 films, selon l'âge des élèves, et un intervenant se déplacera pour leur expliquer le travail du réalisateur, du monteur, et bien d'autres choses encore.
- En octobre, toute l'école a participé à « la grande lessive ». Il s'agit d'une manifestation d'art éphémère qui se déroule partout dans le monde deux fois dans l'année. Chaque élève a réalisé une œuvre d'art sur le thème « matières à penser ». Toutes les œuvres ont été affichées le temps d'une journée sur des cordes à linge à l'extérieur de l'école.
- Les élèves de CE1 ont suivi avec enthousiasme le « Vendée Globe ».

Voilà déjà quelques exemples d'actions pédagogiques. L'année ne fait que commencer et d'autres projets sont à l'étude, notamment un séjour avec nuitées.
Mais chut… nous n'en dirons pas plus !

L'école publique Nominoë prépare déjà la rentrée 2017…

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école publique Nominoë pour la rentrée de septembre 2017, vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec la directrice, Sandrine ROSE (jour de décharge : le vendredi).

Papiers à fournir lors de l'inscription

Certificat d'inscription à demander en mairie.

Justificatif d'identité : photocopie du livret de famille.

Certificat de radiation (pour les enfants scolarisés dans une autre école). Carnet de santé.

École Jeanne Marie Lebossé

7 rue de la Lande d'Ouée 35140 GOSNÉ - 02 99 66 31 82 - 06 19 85 42 23 - ecolepriveegosne@wanadoo.fr - www.ecolepriveegosne.com
Contact et visites : Isabelle Fairier (jour de décharge le lundi)

L'année 2016/2017 est déjà bien engagée. Chaque nouvelle rentrée est faite d'enthousiasme, de promesses et de nouveaux projets.
Nous accueillons cette année 110 élèves répartis en 4 classes. L'équipe pédagogique est inchangée.

L'année scolaire 2016/2017 est placée sous le signe de la culture et de la découverte des arts : littérature, musique, arts de la scène, cinéma.

PROJETS CULTURELS

Dans le cadre du Salon du livre de Fougères, nous avons accueilli David Sala, illustrateur, en GS-CP et CE1-CE2 et Jérôme Lambert, auteur, en CM1-CM2.

Les classes du cycle2 se sont rendues au musée des Beaux Arts de Rennes : au programme visite de la galerie et ateliers sur le portrait et la nature morte.

Parallèlement, l'école est depuis l'an passé engagée dans le projet Orchestre à l'école en partenariat avec l'école de musique de St-Aubin-du-Cormier.
Toutes les semaines, une étudiante de Centre de Formation des Musiciens Intervenants nous propose des écoutes musicales et l'apprentissage de chants.
Les élèves de CM1 continuent l'apprentissage de la pratique d'un instrument et jouent en orchestre chaque semaine.
Une sortie à l'opéra est prévue en fin d'année pour écouter « Symphonie pour une plume ».

Cette année l'école participe au dispositif national « Ecole et Cinéma ». Ce programme propose d'assister à 3 projections cinématographiques dans l'année et de travailler en amont et en aval sur la lecture de l'image,sur le monde du cinéma : histoire, métiers...
La première projection a eu lieu le 6 décembre avec Peau d'Ane à Liffré. Les maternelles sont allés à St-Aubin-du-Cormier voir « Julius et Le père Noël ».

Beaucoup de nouveaux projets, mais nous réactivons les projets plus réguliers.

AUTOUR DE LA SEMAINE DU GOUT

« pour réussir ma journée je ne rate pas mon petit déjeuner »

Chaque classe a travaillé sur une famille d'aliments du petit déjeuner. A cette occasion, la classe de maternelle est allée à la boulangerie et nous a fait des viennoiseries. A l'issue de la semaine, nous avons partagé un petit déjeuner de roi.

AUTOUR DU SPORT

Participation des CM au cross du collège de St-Aubin-du-Cormier
Piscine toutes les semaines pour les GS-CP- CE1 – CE2

AUTOUR DU CIVISME

Les élèves de CM1 se sont rendus aux urnes afin d'élire 2 nouveaux conseillers au conseil municipal des enfants.

Isabelle FAIRIER, directrice se tient à votre disposition pour tout renseignement, visite de locaux et inscriptions. Journée de décharge le lundi.

Du côté de l'Accueil de Loisirs Communautaire Max Aventure

2 rue Buissonnière 35140 GOSNÉ - 02 99 66 34 54 - 06 78 92 23 74

L'accueil de loisirs Max aventure est ouvert tous les mercredis **de 11h30 à 19h**, les petites vacances (sauf noël) et les vacances d'été (sauf août) de 7h15 à 19h sous la direction de Jean-François LEONARD et de son équipe d'animation Julien, Emilie, Elodie.

L'équipe d'animation vous accueille tous les mercredis et les petites vacances, vos enfants pourront y découvrir multiples activités et ateliers et découvrir les joies du centre de loisirs.

L'accueil de loisirs de Gosné est un endroit riche en amusement où les enfants sont libres, et émettent des souhaits en termes de loisirs.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire d'inscrire vos enfants à l'avance pour des questions de gestion de personnel d'animation.

Du Côté du restaurant municipal

Jeudi 16 décembre au restaurant municipal, le traditionnel repas de Noël a été servi par les employés municipaux en tenue de circonstance. Un menu de fêtes pour le régal des papilles des enfants : mousse de canard, filet de dinde, sauce aux champignons et marrons et pommes noisettes, bûche de Noël et jus d'orange.

Commémoration du 11 novembre

Par cette belle journée de novembre, de nombreux Gosnéens sont venus rendre hommage aux victimes de la guerre de 14/18 en défilant derrière les porte-drapeaux jusqu'au Monument aux Morts. Après avoir lu un message du secrétaire d'état aux anciens combattants, M^{me} le Maire a remercié toutes les personnes présentes et notamment tous les jeunes et enfants venus nombreux témoigner le souvenir des anciens disparus. Un vin d'honneur donné à la salle de la maison des services clôtura la manifestation. Un hommage a été rendu à M. Yves Descormiers qui, après 30 années de bons et loyaux services a laissé la charge de président à M. Michel Cagniart.

Festival théâtre au village

Le samedi 20 août, première participation au festival « Théâtre au Village ».
Le bourg de Gosné s'est transformé en salle de spectacle aux décors naturels et a pu ainsi mettre en valeur le patrimoine architectural de la place de l'église : le granit souligné par les éclairages, le parvis de l'église devenu scène, la place débarrassée des voitures, et les terrasses élargies.

Une pièce destinée au jeune public s'est jouée dans l'après-midi « Gabilolo et Malolotte à la pêche » devant une soixantaine d'enfants ravis d'aider les comédiens à gagner le concours de pêche.

En soirée, un public familial est venu assister à « Léonie est en avance » de Georges Feydeau, une comédie où les petits événements sont poussés à l'extrême, on bascule alors dans un comique de situations absurdes et on rit de la cruauté et de la bêtise de tous ces personnages.

Les comédiens de la compagnie Azor de Marpiré nous ont fait vibrer et rire tout au long de la soirée et les spectateurs semblaient s'accorder sur l'excellente prestation des artistes.

La soirée s'est terminée en musique : un moment d'échange autour d'un verre, avec les comédiens, accompagné de musiciens ambulants.

GESTIN SARL
Boissons chaudes et froides
Produits d'hygiène et d'entretien
Jean-Marie GESTIN
Z.A. de Tournebride ▪ 35140 GOSNÉ
Tél. 02 99 66 34 04 - 06 48 47 93 51 ▪ email : stegestin@orange.fr

Du côté de la Bibliothèque Médiathèque

place du Calvaire 35140 GOSNÉ - 02 99 66 35 17 - bibliotheque@gosne.fr

VOTRE MÉDIATHÈQUE ET SON RÉSEAU !

Enfin ! Vous pouvez à présent pleinement profiter du réseau des 4 médiathèques : Gosné, St-Aubin-du-Cormier, Mézières-sur-Couesnon et Livré-sur-Changeon.

Les plus pour les abonnés

La possibilité d'emprunter et de rendre les ouvrages sur les 4 sites quel que soit le site d'origine, une seule carte lecteur individuelle pour tous les sites, la possibilité de consulter l'ensemble des catalogues et d'effectuer des réservations en ligne à partir de votre domicile (accessible très prochainement).
L'adhésion est gratuite ! Venez vite vous inscrire !

Notons l'importance des actions culturelles de qualité menées sur nos territoires :

- **rencontres avec des auteurs illustrateurs**
- **des spectacles**
- **des lectures**
- **des expositions**
- **des concerts**
- **des ateliers…**

Toutes gratuites, pour ouvrir la culture à tous.

Pour commencer l'année, venez découvrir l'Exposition prêtée par la Médiathèque Départementale « les livres c'est bon pour les bébés »

En mars, un partenariat sera réalisé avec la maison des services pour la semaine sans pesticides avec la création d'une grainothèque !
- mercredi 22 mars : atelier pour les enfants
- vendredi 31 mars : apéro concert

La médiathèque de Gosné a besoin de bénévoles pour renforcer son équipe.

› Merci de prendre contact avec la médiathèque !

Séance bébélecteurs

Lectures offertes par Laure, animatrice à la médiathèque

Du côté de la Maison des Services

6 rue Buissonnière 35140 GOSNÉ - 02 99 69 78 68 - maisondesservices@gosne.fr

LA COORDINATION DE VIE SOCIALE

Un service spécifique assuré auprès des locataires de la Résidence des Littorelles parc de logement social adapté pour les seniors. N'hésitez pas à contacter Magalie pour toutes informations concernant la Résidence.

LE PÔLE ANIMATION, UN LIEU D'ANIMATION OUVERT À TOUS

Chaque jeudi, des repas de convivialité permettent aux personnes de se retrouver, d'échanger.
Des animations diversifiées sont également proposées chaque jeudi après-midi (jeux de société, activités manuelles, remue-méninges, atelier pâtisserie…).

LES TEMPS FORTS POUR LE 1ER TRIMESTRE 2017

Jeudi 2 février

- Confection et dégustation de crêpes pour la Chandeleur

Courant mars

- Animations dans le cadre de la Semaine sans pesticides

Le pôle animation recherche des bénévoles pour accompagner l'animatrice lors des temps d'activités et des transports.

Le pôle animation dispose également d'une salle communale ouverte à la location pour les associations et pour les particuliers

Tarif 2017
- 120 € pour un repas le samedi ou le dimanche uniquement le midi

- 80 € pour une réception après office

RETOUR EN PHOTOS DES ANIMATIONS DU SECOND SEMESTRE 2016

Après-midis jeux

Collecte de graines de fleurs et de légumes dans le potager

Activité manuelle pour les fêtes de fin d'année

Réalisation de panneaux pour annoncer la programmation du téléthon 2016 dans la commune

Contact et renseignements : Magalie Martin
T. 02 99 69 78 68
maisondesservices@gosne.fr

SUPER U Liffré
02 99 23 53 70 - superu-liffre.com

Spectacle du CCAS

Le 27 décembre, Mme le Maire et les membres du Centre Communal d'Action Sociale recevaient les personnes de plus de 65 ans pour le traditionnel spectacle de fin d'année.

Cet après-midi était animé par Dominique Bertin reprenant des succès bien connus des années 1970/1980.

Ont également été très appréciées, les démonstrations de danses de salon par Gilles et Françoise, du Club de Danse Bruzois.

Le 9 juillet, on était à la Noce à Gosné !

Des Noces de Platine
pour Henriette et Jean-Louis COUENNAULT

70 années de vie commune ! L'an 1946, jour pour jour, le 9 juillet, Henriette et Jean-Louis se disaient « Oui ».
Pour l'occasion, famille et amis se sont faits les témoins de leur vie devant M^me^ le Maire.

Des Noces d'Or
pour Marie-France et Pierre MAZURAIS

Mariés 50 ans plus tôt, plus exactement le 19 mars 1966, ils sont venus à la mairie devant M^me^ le Maire entourés de leur famille et amis, pour renouveler leurs vœux.

Tout notre respect et félicitations aux heureux mariés et encore belle et longue vie commune.

Les Classes 6 le 27 août

> Merci aux 20 ans pour l'organisation de cette belle journée

Un don pour le téléthon

Le 5 novembre, lors de la randonnée organisée par Gosné Solidarité, les élus ont remis un chèque de 265 € aux membres à l'association «Gosné Solidarité» pour versement à AFM Téléthon, somme correspondant au bénéfice récolté lors de l'inauguration de la salle périscolaire et de la Margerie le 4 juin.

Espace Jeunes Gosné

Julien Quinquenel, Animateur - T. 02 99 33 23 73 - 06 43 42 16 23

L'espace jeunes, situé 1 rue de l'Illet en face de la mairie, est ouvert durant les vacances scolaires et le vendredi soir.

Le vendredi soir, l'accueil se fait de 17h30 à 19h30 en accueil libre. C'est-à-dire que les jeunes sont libres d'arriver et de partir quand ils le souhaitent.

Durant les vacances scolaires, deux types de fonctionnement sont proposés :

- En juillet (fermeture en août), l'accueil se fait de 14h à 18h avec une possibilité d'accueil à la journée lors de certaines sorties.

- Lors des vacances d'été, l'accueil se fait de 10h à 18h.

Lors des vacances, un planning d'activités est proposé aux jeunes et nécessite une inscription préalable.

Contact et renseignements : Julien Quinquenel, Directeur,
T. 02 99 33 26 73 (du lundi au vendredi de 13h45 à 15h30).
P. 06 43 42 16 23

Quelques exemples d'activités proposées durant l'année : street-art, soirée Halloween, stage cirque, fresque murale, sports, enceintes en carton…

Liffré-Cormier Communauté

24 rue la Fontaine 35340 LIFFRÉ - T. 02 99 68 31 31 - Fax. 02 22 44 73 66

Les services à la population au 1er janvier 2017

SERVICE	ACTIVITÉ / PUBLIC CONCERNÉ / JOUR D'ACTIVITÉ	LIEU/RAYONNEMENT DE L'ACTIVITÉ	CONTACT	COORDONNÉES
RÉSEAU Médiathèque St Aubin-du-Cormier Livré sur Changeon Mézières-sur-Couesnon Gosné	Possibilité d'emprunter et de rendre des ouvrages sur les 4 sites Pour tout public Horaires d'ouverture des médiathèques	Dans les 4 médiathèques des communes concernées	À Gosné Valérie VOISIN Laure DUCLAUD FOURMOND	T. 02 99 66 35 17 bibliotheque@gosne.fr
Point Accueil Emploi	Aide à la recherche d'emploi, réflexion professionnel, reconversion Personne à la recherche d'emploi, entreprise à la recherche de salariés… du lundi au vendredi de 9h00 à12h00	**Espace Social** 7 rue Leclerc 35140 St-Aubin-du-Cormierr	Fabienne TRAVERS	T. 02 99 39 22 99 pae.saintaubinducormier@liffre-cormier .fr
Espaces jeux du Ripame	Animations, jeux pour les touts petits accompagnées d'un parent ou de leur assistante maternelle 0/4 ans Le lundi et mardi de 9h15 à 11h15 (inscription préalable sur place/téléphone/mail)	**Salle périscolaire** 2 rue Buissonnière 35140 Gosné	Janick PAICHOUX	T. 06 72 92 53 22 ripame@pays-liffre.fr
Espace Jeunes	11/17 ans Lieu d'accueil encadré par un animateur, de détente, d'animations et d'échanges pour les jeunes Le vendredi soir en accueil libre Les petites vacances scolaires En juillet	**Salle Espace Jeunes** 1 rue de l'Illet 35140 GOSNE	Julien QUINQUENEL	T. 02 99 33 26 73 P. 06 43 42 16 23
Accueil de Loisirs (ALSH) Max Aventure	3/11 ans Activités adaptées et encadrées Le Mercredi Les petites vacances scolaires En juillet	**Salle périscolaire** 2 rue Buissonnière 35140 GOSNE	Jean-François LEONARD	T. 02 99 66 34 54 P. 06 78 92 23 74
Multi Accueil Com 3 Pommes	2 ½ /4 ans Lieu d'accueil collectif pour les tout-petits encadré par une équipe de professionnelles qui veille au bien-être, à l'éveil et à l'épanouissement de l'enfant Du lundi au vendredi de 7h à 19h	**Locaux de Com 3 Pommes** 19 rue Leclerc 35140 St Aubin-du-Cormier	Laetitia MAILLET	T. 02 99 39 70 35 com3pommes@orange.fr
Actions Seniors CIAS	Animations adaptées visant à développer le lien social pour permettre de vivre sereinement l'avancée en âge. À partir de 60 ans Le mardi	Animations sur les 4 sites de : St Aubin-du-Cormier Livré sur Changeon Mézières-sur-Couesnon Gosné Possibilité de transport du domicile vers le lieu de l'animation.	Magalie MARTIN	P. 07 63 49 12 54 animation.seniors@liffre-cormier.fr
Transport à la demande « Com'Bus » - ligne 5	Pour les personnes - détentrices d'une carte d'invalidité, - âgées de plus de 65 ans, - femmes enceintes, - accompagnées d'un enfant en bas âge, - sans moyen de locomotion. Permet aux usagers de se rendre, depuis leur domicile dans divers points d'arrêts rayonnant sur les communes de Liffré-Cormier Communauté mardi et jeudi, hors jours fériés, de 9h à 17h	Sur l'ensemble des communes de Liffré Cormier Communauté ligne 5 pour St Aubin-du-Cormier Livré sur Changeon, Mézières-sur-Couesnon et Gosné	Sarl Ambulances Saint-Aubinaises (prestataire ligne 5)	Réservation par téléphone - le vendredi avant 18h pour voyager un mardi - le mardi avant 18h pour voyager un jeudi T. 02 99 55 60 00

LOCAUX INTÉGRANT LIFFRÉ CORMIER-COMMUNAUTÉ

- Salle de sports de la Bellangerie – St-Aubin-du-Cormier
- Salle de musculation – Gosné
- Centre d'activités – Mézières-sur-Couesnon
- Cinéma le Mauclerc – St-Aubin-du-Cormier

Animations sportives et de loisirs

- Intervention pendant les périodes scolaires
- Stage sportifs – 6/14 ans – pendant les petites vacances
- Séjours sportifs pour les vacances d'été pour les 8/12 ans – 10/14 ans
- Animations à la journée – 8/15 ans
- Séjours vacances pour toutes les vacances scolaires
- Tournoi sportif avec sélection des jeunes des 9 communes
- L'accès au cours et à la piscine

Animation pour les personnes âgées

Séjours seniors
Groupes gérontologique
Semaine bleue

DIVERS

SMICTOM - 35133 FOUGERES - T. 02 99 94 34 58
Déchetterie : St Aubin-du-Cormier - T. 02 99 39 27 58
Spanc - Liffré - T. 02 99 68 31 31
Lutte contre le Frelon asiatique, Architecte Conseil, Fourrière animale, etc…

LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ

L'assemblée générale réunissant les élus municipaux des 9 communes de la Communauté de communes en devenir s'est réunie le 20 juin 2016 à St-Aubin-du-Cormier. Trois votes importants ont eu lieu :
- le texte fondateur,
- l'accord local pour la répartition des sièges
- le nom de la Communauté.

118 élus (sur les 184 élus des 9 communes) assistaient à cette réunion fondatrice, vouée à valider les premiers arbitrages en amont des conseils municipaux. Les communes les ont ensuite validées par délibération au cours de l'été.

LE TEXTE FONDATEUR

Notre Communauté de communes est une intercommunalité intermédiaire situé entre Fougères et Rennes, aboutissement de la volonté unanime des 9 communes qui la composent. Cette Communauté, qui fait siens les principes du développement durable, vise les objectifs suivants :
- Assurer une solidarité financière entre les Communes membres par le développement de politiques communautaires.
- Assurer l'aménagement équilibré et cohérent du territoire appuyé sur trois villes centre que sont La Bouëxière, St-Aubin-du-Cormier et Liffré, ainsi que sur les pôles de proximité que sont Gosné, Chasné-sur-Illet, Ercé-près-Liffré, Dourdain, Livré-sur-Changeon et Mézières-sur-Couesnon.
- Assurer le développement économique du territoire, source d'emplois bénéficiant à l'ensemble du bassin de vie.
- Développer son rayonnement, source de développement, en s'appuyant notamment sur sa vitalité, son attractivité économique et ses atouts touristiques.
- Apporter des services de proximité et des équipements structurants aux habitants du territoire.
- Favoriser, en synergie avec les communes, l'accès des habitants à la connaissance, à la culture et à la pratique sportive, et assurer aux habitants un égal accès aux services dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse et des personnes âgées.
- Apporter des services et mutualisations aux communes membres.

Les communes membres de la Communauté de communes s'affirment disponibles pour accueillir d'autres communes exprimant la volonté de la rejoindre.

Les communes membres et la Communauté de communes affirment leur volonté de développer des coopérations avec les intercommunalités voisines, notamment avec les polarités que sont Rennes Métropole, Fougères Agglomération et Vitré Communauté.

LE NOM DE LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ

La nouvelle Communauté de communes est donc baptisée : Liffré-Cormier Communauté.

LA RÉPARTITION DES SIÈGES AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Suivant la répartition de droit commun, le nombre de sièges communautaire est fixé en fonction de la taille démographique de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI).
La représentation des communes membres est alors proportionnelle à la plus forte moyenne. Il peut être décidé une répartition différente de sièges via un « accord local ».

La recherche d'un accord local pour la répartition des sièges visait deux objectifs principaux :
assurer un deuxième siège à Dourdain et
assurer un nombre de sièges identiques pour la Bouëxière et St-Aubin-du-Cormier.

La nouvelle intercommunalité Liffré-Cormier a tenu son 1er conseil jeudi 5 janvier à Liffré. À cette occasion, Loïg Chesnais-Girard, Maire de Liffré, a été élu président

Onze vice-présidents ont également été élus :

1er - Stéphane Piquet (la Bouëxière)
2e - Jérôme Bégasse (St- Aubin-du-Cormier)
3e - Ronan Salaün (Liffré)
4e - Véronique Lepannetier-Ruffault (Gosné)
5e - Emmanuel Fraud (Livré-sur-Changeon)
6e - Guillaume Bégué (Liffré)
7e - Yves Le Roux (St- Aubin-du-Cormier)
8e - Gilles Le Rousseau (la Bouëxière)
9e - Marie-Pierre Ransonnette (Liffré)
10e - Stéphane Desjardin (Ercé-près-Liffré)
11e - Benoit Michot (Chasné-sur-Illet)

Les 37 élus communautaires qui siégeront

Gosné - Véronique Lepannetier Ruffault, David Veillaux, Daniel Chesnel
Liffré - Loïg Chesnais-Girard, Marie-Pierre Ransonnette, Guillaume Bégué, Anne Ouled-Sghaïer, Véronique Bourcier, Pierre-Jean Desbordes, Claire Bridel, Annie Busnel-Royer, Jean Genouel, Ronan Salaün
La Bouëxière - Stéphane Piquet, Florence Danel, Patrick Lahaye, Isabelle Marchand Dedelot, Gilbert Le Rousseau, Philippe Blanquefort
St-Aubin-du-Cormier - Jérôme Bégasse, Yves Le Roux, Guylène Martin, Frédéric Salaün, Michelle Berdayés, Frédérique Miramont
Ercé-près-Liffré - Hervé Picard, Stéphane Desjardins, Thierry Desrues
Livré-sur-Changeon - Emmanuel Fraud, Corinne Leray-Grill, François Beaugendre
Mézières-sur-Couesnon - Olivier Barbette, Sébastien Marchand
Chasné-sur-Illet - Benoit Michot, Eric Levenez
Dourdain - Gérard Ory, Michel Maillard

Les 3 commissions communautaires

Commission 1
Ressources Humaines – Finances – Moyens généraux et mutualisations
Commission 2
Economie, emploi et formation – urbanisme et habitat – Développement territorial - Ruralité
Commission 3
Transport, Tourisme – Sport et santé – Culture, communication et numérique – Enfance, Jeunesse

Auxquelles s'ajoutent les :
- CIAS petite enfance
- CIAS personnes âgées

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES DE LIFFRÉ CORMIER COMMUNAUTÉ

Pour Gosné, le nombre de Conseillers Communautaires est donc de 3 :
- **Véronique Lepannetier Ruffault, Vice présidente en charge du transport et du tourisme**
- **David Veillaux (commission 3)**
- **Daniel Chesnel (commission2)**

COMMUNES	POPULATION 2016	RÉPARTITION DE DROIT COMMUN	NOMBRE DE SIÈGES VOTÉS
Liffré	7164	9	10
La Bouëxière	4 121	5	6
St-Aubin-du-Cormier	3601	5	6
Gosné	1913	2	3
Ercé-près-Liffré	1750	2	3
Livré-sur-Changeon	1669	2	3
Mézières-sur-Couesnon	1622	2	2
Chasné-sur-Illet	1489	2	2
Dourdain	1108	1	2
Total	21437	30	37

L'ensemble des élus communautaires de Liffré-Cormier Communauté

Les élections en 2017

PRÉSIDENTIELLE

Le Président de la République est élu pour 5 ans.

L'élection du Président de la République se déroulera en deux tours de scrutin :
- premier tour : **dimanche 23 avril 2017**
- second tour : **dimanche 7 mai 2017**

LÉGISLATIVES

Les députés sont élus pour 5 ans.

Les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale remettront leur mandat en jeu :
- premier tour : **dimanche 11 juin 2017**
- second tour : **dimanche 18 juin 2017**

Les nouveautés pour voter :
- Une nouvelle carte d'électeur qui vous sera envoyé courant mars 2017
- 2 bureaux de vote (le nom du bureau de vote sera indiqué sur votre nouvelle carte d'électeur)
- **Bureau 1 :** place du Calvaire à la Mairie
- **Bureau 2 :** 6 rue Buissonnière à la Maison des Services

UN PETIT FLASH-BACK SUR NOTRE D'HISTOIRE DE FRANCE...

Quels ont été nos Présidents de la République ?

LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE
- François HOLLANDE (mandat en cours)
- Nicolas SARKOZY (2007-2012)
- Jacques CHIRAC (1995-2007)
- François MITTERRAND (1981-1995)
- Valéry GISCARD D'ESTAING (1974-1981)
- Alain POHER (1969-1974 intérim du 28/4 au 20/6/1969 et du 2/4 au 19/5/1974)
- Georges POMPIDOU (1969-1974)
- Charles de GAULLE (1959-1969)

LA QUATRIÈME RÉPUBLIQUE
- René COTY (1954-1959)
- Vincent AURIOL (1947-1954)
- Vacance de la fonction présidentielle de 1940 à 1947

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE
- Albert LEBRUN (1932-1940)
- Paul DOUMER (1931-1932)
- Gaston DOUMERGUE (1924-1931)
- Alexandre MILLERAND (1920-1924)
- Paul DESCHANEL (18 fév-20 sept 1920)
- Raymond POINCARE (1913-1920)
- Armand FALLIERES (1906-1913)
- Emile LOUBET (1899-1906)
- Felix FAURE (1895-1899)
- Jean CASIMIR-PERIER (1894-1895)
- Marie-François-Sadi CARNOT (1887-1894)
- Jules GREVY (1879-1887)
- Patrice de MAC MAHON (1873-1879)
- Adolphe THIERS (1871-1873)

SECOND EMPIRE (1852-1870)
LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE
Louis-Napoléon BONAPARTE (1848-1851)

PREMIER EMPIRE (1804-1814)
LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE
Après l'abolition de la Royauté le 21 septembre 1792 par la Convention, la première République française est proclamée. La première Constitution républicaine est ainsi créée. Si la fonction présidentielle n'y est pas encore mentionnée, un Conseil exécutif composé de 24 membres est mis en place afin de gouverner le pays. La première République prend fin en 1804 lorsque Napoléon 1er instaure le Premier empire.

ATTRIBUTION DES VILLAGES ET RUES PAR BUREAU DE VOTE

BUREAU DE VOTE 1 MAIRIE - PLACE DU CALVAIRE		BUREAU DE VOTE 2 - MAISON DES SERVICES - 6 RUE BUISSONNIERE
Rue Bleuets	Cour de la Lande	Allée Boutons d'or
Rue Calvaire	Devinière	rue de la Forge
Allée Champs	Durantière	Allée Gare
Allée Chardonnerets	Epine	Allée Garenne
Allée Chênes	Gigairie	Rue Harpe
Allée Closel	Graffard	Rue Hermine
Place de l'église	Havardière	Rue du Lavoir
Rue de la Forêt	Huberdière	Rue Nationale
Rue Futaie	Lande aux Oiseaux	Rue Lande d'Ouée
Allée Genêts	Landeronde	Res Peupliers
Rue Illet	Launay Rond	rue du Puits
Rue Méliante	Leuche	Rue du Relais
Rue Mésanges	Longue Noë	Rue Rosiers
Rue Piverts	Lorgerais	Rue du stade
Rue Primevères	Maison Neuve	Allée des Vergers
Rue de Villeneuve	Martinais	Rés Littorelles
Aubouclère	Mottais	Rue Buissonnière
Bairie	Mouettes	Rue des Ecoles
Beauséjour	Normandie	Rue de Ballyheigue
Bédouanerie	Petite Haie	Ajoncs d'Or
Bel Air	Petite Lande	Bas Rocher
Petit Bel Air	Porte	Baudonnière
Bénardais	Pouilleu	Bellevue
Bénardière	Quincampoix	Biennais
Bigaudais	Rimbaudais	Bouaderie
Billonnais	Rivière	Champ Epine
Bon Air	Rivière aux coires	Clos Forgette
Bonnais	Caves Rousselière	Cotière
Bouessellerie	Loges Rousselière	Dézerseul
Bouillonnais	Rousselière	Domaine
Boutterie	Saudrais	Ecoublerie
Bruyère	Haut Vaurion	Forgette
Champ Blanc	Bas Vaurion	Frontinais
Cheminetterie	Vernée	Grimaud
Chesnais	Villeneuve	Grimaudais
Clos des Landelles		Hubertais
Cossibé		Landelles
		Louvel
		Vallon Louvel
		Lysenderie
		Bas Mesnil
		Mesnil
		Mesnil Montant
		Petit Landier
		Quatre vents
		Riaudière
		Rocher
		Rocher de Forgette
		Rocher écoublerie
		Rose des Vents
		Tournebride
		Vallée

Important :

Les personnes extérieures
- résidant en maison de retraite
- propriétaires d'un bien immobilier à Gosné

voteront dans le bureau 2 ***(Maison des Services)***.

Voter par procuration

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ? LE MODE D'EMPLOI !

S'il vous est impossible de voter aux prochaines élections, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit dans la même commune pour voter à votre place.

1ÈRE ÉTAPE : TROUVER UN MANDATAIRE

Le vote par procuration consiste à se faire représenter par un électeur de son choix le jour de l'élection. Cette personne, le mandataire, est désignée librement mais doit être inscrite sur les listes électorales dans la même commune que vous.
Autre contrainte, d'importance : le mandataire est limité à une seule procuration... sauf exceptions. Lesquelles ? Si une procuration est établie à l'étranger, votre mandataire peut voter à la place de 2 personnes.

2E ÉTAPE : REMPLIR LE FORMULAIRE

Direction le commissariat, la brigade de gendarmerie ou le tribunal d'instance le plus proche de chez vous ou si vous vivez à l'étranger, le consulat ou l'ambassade.
Il vous suffit alors de remplir le formulaire (téléchargeable en ligne sur le site service-public.fr : cerfa 14952-01), de fournir une Carte Nationale d'identité, de préciser le nom du mandataire et d'indiquer la raison de votre absence (vacances, obligations professionnelles, état de santé...).
Jusqu'à quand établir la procuration ? Il n'existe aucune date limite, la démarche est techniquement possible jusqu'à la veille du scrutin. Mais le formulaire doit arriver à temps à votre bureau de vote. Un délai minimal de 24h est nécessaire, souvent même de 48h. Il est bon de s'y prendre au moins quelques jours à l'avance afin de s'assurer que la demande soit bien prise en compte.

3E ÉTAPE : LE VOTE

Un jeu d'enfant ! Le mandataire se présente dans votre bureau de vote avec sa carte nationale d'identité et glisse le bulletin dans l'urne à votre place.

Cas particuliers

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?

Vous pouvez alors solliciter le commissariat le plus proche ou une brigade de gendarmerie par téléphone afin qu'un représentant se déplace à votre domicile pour établir la procuration. La logique est la même pour les **maisons de retraite** et les **hôpitaux**, où des permanences de gendarmerie ou de police sont même organisées spécialement pour ces démarches. Mais attention : le fait que les gendarmes ou les policiers se déplacent ne vous dispense pas de trouver un mandataire...

Second cas particulier : en prison, les détenus n'ayant pas été privés de leurs droits de vote peuvent déposer une procuration en s'adressant au greffe de la prison.

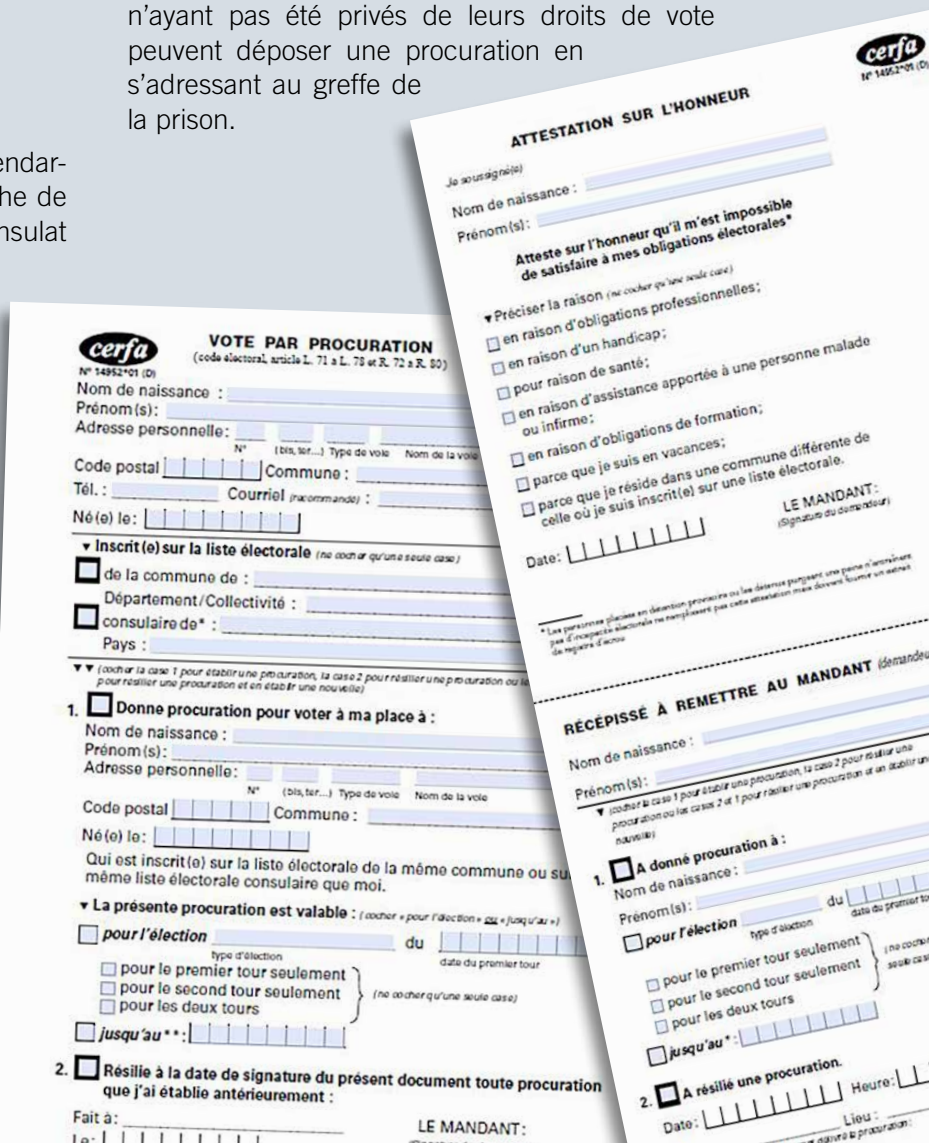

Qu'est-ce qu'un site Natura 2000 ?

Un site **Natura 2000**, il y en a un près de chez nous, mais peu de personnes savent qu'il s'agit d'un territoire où le gestionnaire concilie préservation de la nature et activités humaines. Cette nature accueille des plantes et des animaux qui peuvent nous sembler communs, mais qui à l'échelle européenne sont assez rares. L'échelle européenne, c'est d'ailleurs celle des sites Natura 2000.
Près de la commune de Gosné, un grand site Natura 2000 existe : celui du **« Complexe forestier de Rennes – Liffré – Chevré, étang et lande d'Ouée, forêt de Haute Sève »** s'étendant sur 1556 hectares. L'étang d'Ouée couvre presque 80 hectares et fait partie intégrante du site Natura 2000. Sur ses rives se développe une plante protégée au niveau national: la **littorelle à une fleur**, aussi appelée littorelle des étangs, petite plante rase recouvrant les sols pauvres des rives, dits « sols oligotrophes ». En outre, à la fin d'été et en début d'automne, des oiseaux peu communs comme le **Balbuzard** pêcheur sont parfois de passage sur les rives de l'étang d'Ouée.
Ce site, c'est le service des voies navigables de la Région Bretagne qui en est le gestionnaire. Mickaël Monvoisin, travaillant à l'Office National des Forêts, en est le chargé de mission Natura 2000.

(article rédigé par 3 étudiants en BTS du Lycée agricole, Sarah Vivien, Dilan Pineau et Corentin Orhan).

Contact et renseignements : Michaël Monvoisin
P. 06 16 78 49 52 - mickael.monvoisin@onf.fr

Une conférence-débat sur le climat et l'énergie en agriculture

Dans le cadre du comice agricole et à l'initiative de Gilbert Léonard, président du Comice agricole du canton de St Aubin du Cormier, Jean Jouzel, expert international en climat et en glaciologie et coprésident au sein du GIEC (le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur L'Evolution du Climat) est intervenu à l'Espace Bel Air le mardi 21 juin sensibilisant son auditoire aux conséquences des bouleversements climatiques sur le monde agricole.

Après une présentation des différents scénarios possibles concernant nos émissions de gaz à effet de serre : un scénario émetteur et un scénario sobre, il a montré leur impact sur l'élévation de la température moyenne globale à l'horizon 2100.
En effet, il a été démontré que depuis 200 ans, les activités humaines ont provoqué une élévation de 40 % du gaz carbonique, de 2.5% du méthane et de 20% du protoxyde d'azote, gaz à effet de serre qui modifient l'atmosphère, absorbent le rayonnement solaire réfléchi et contribuent au réchauffement climatique. Une élévation de température de 4-5°C, scénario actuel, engendrera une élévation de l'acidité des océans, la fonte des glaces puis du permafrost, une élévation du niveau de la mer, de forts extrêmes climatiques, des problèmes de pénuries d'eau, de sécurité alimentaire, de déplacements de populations, une diminution de la biodiversité.

Au niveau agricole, les rendements des principales cultures (blé, riz, maïs, soja) seront affectés dans les régions tropicales et tempérées. Pour limiter ces conséquences, des agriculteurs locaux se sont déjà mobilisés et ont entrepris sur leurs exploitations des expériences comme le travail de la terre sans labour, des rations alimentaires pour les vaches laitières avec de l'herbe et des légumineuses (Bleu Blanc Cœur) et l'utilisation du bois déchiqueté provenant des haies pour le bois de chauffage.

Des témoignages intéressants qui vont dans le sens de la protection de notre environnement.

Un grand merci aux organisateurs !

Il y a du nouveau dans nos déchets recyclables

Changement de jours de collecte :

- mercredi pour les sacs jaunes
- vendredi pour les ordures ménagères.

Le tri des déchets a changé depuis le **1er janvier 2017.**

- **Le papier** doit être déposé dans les containers spécifiques « papiers » pour être recyclé.
- **Les emballages recyclables** (bouteilles en plastique, cartonnettes, briques de lait, boîtes métalliques …) sont toujours à déposer dans les sacs/bacs jaunes.

  Rappel : les sacs jaunes doivent être bien fermés lors de leur mise à la collecte.
- **Les pots, bocaux, bouteilles en verre** sont à déposer dans les containers spécifiques « verre ». Ils sont recyclés à l'infini.
- **Le textile, linge de maison, chaussures, maroquinerie, peluches** (même très usés) sont à mettre en sac et à déposer dans des points Relais. Ils sont réutilisés ou valorisés par exemple en rembourrage pour les sièges de voiture.

Un nouveau mémo-tri expliquant les consignes de tri à appliquer à partir du 1er janvier 2017, est à votre disposition sur le site internet du SMICTOM du Pays de Fougères **(www.smictom-fougeres.fr/le-smictom/les-publications/).**

Depuis le 1er Janvier 2017

Je prends le pli de déposer les papiers dans les colonnes

1 tonne de papiers triés, c'est 700 kg de papiers recyclés.

SMICTOM
Pays de Fougères

➔ Où dois-je déposer mes papiers ?

Les papiers collectés seront à déposer à partir du **1er janvier 2017** dans les containers « papiers » qui seront situés à proximité des containers « verres » dans votre commune. Pour visualiser le point de collecte le plus proche de chez vous, rendez vous sur www.smictom-fougeres.fr/la-collecte/les-conteneurs-a-papier/

Un sac de pré-collecte réutilisable vous sera transmis par les ambassadeurs de la prévention du tri pour que vous puissiez y stocker vos papiers avant de les déposer dans les containers « papiers ».

Chaque année, un Français consomme presque son poids en papier… soit 60 kg

➔ Réduire vos papiers, c'est possible …

Avec un autocollant « Stop pub » sur votre boîte aux lettres, vous diminuez votre production de papier de **35 kg par an et par foyer.**

De plus, vous réduisez la fréquence des collectes de papiers et vous contribuez à réduire les émissions de CO^2.

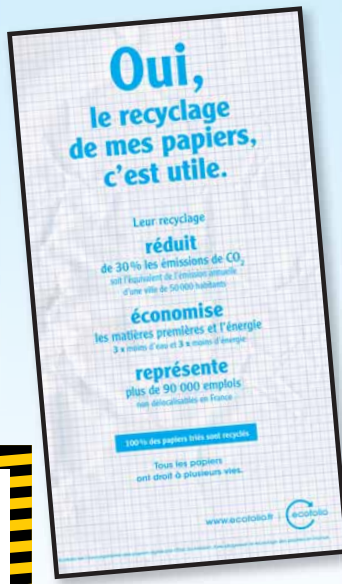

➔ Et mes papiers confidentiels …

Pas besoin de les broyer, de les déchirer ou encore de les brûler, une fois déposés dans les containers « papiers », ils seront acheminés directement chez les papetiers où ils subiront différentes étapes de recyclage qui ne permettent pas d'avoir accès aux informations confidentielles (rapidité des process, flux de papiers trop massif). **S'il est broyé, le papier va dans la poubelle à ordures ménagères car il n'est plus recyclable !**

Les Associations Gosnéennes

ASSOCIATIONS SCOLAIRES

A.A.E.P.A. Amicale Laïque (École publique)
Mme Sandrine RENAUDON
P. 06 66 73 44 01
✉ srenaudon@gmail.com

APEL (École privée)
Mme Jessica VISCART
P. 06 62 21 82 44
✉ apelgosne@gmail.com

OGEC (École privée)
M. Erwan CORBEL
T. 09 52 22 56 57
✉ ecolepriveegosne@wanadoo.fr

CULTURE - DÉTENTE - SOLIDARITÉ

Club du Bon Accueil (3e âge)
Mme Juliette MALLÉCOT
T. 02 99 66 31 46
✉ marcel.mallecot@orange.fr

Les Comédiens d'Ouée (théâtre)
Mme Nicole HALLOU
T. 02 99 66 37 30
✉ charles.hallou@wanadoo.fr

Comité des Fêtes
Mme Catherine LANDREAU
T. 02 99 66 36 76

Gosné Chante
Mme Annie HALIPRÉ
T. 02 99 66 32 47

Gosné Solidarité (Téléthon...)
M. Michel CAGNIART
P. 06 04 17 06 44

Travaux Manuels
Mme Marie-France FRITEAU
T. 02 99 66 37 10

Skinwelig
M. Alain HUIBAN
P. 06 71 82 30 54

UNC AFN Soldats de France
M. Michel CAGNIART
P. 06 04 17 06 44

Les Poupalaproue
M. Michel SALGUES
T. 02 99 66 33 62
P. 06 26 38 46 49

SPORT - DÉTENTE

ACCA (chasse)
M. Michel MOUAZÉ
T. 06 30 93 18 45
✉ michelmouaze@orange.fr

Amicale des Palétistes
M. Claude SERRAND
T. 06 32 70 25 53
✉ Serrandclaude@orange.fr

Attelages d'Ouée
M. Jean Pierre ROBINARD
P. 06 81 16 26 62

BCG (badminton)
M. Sébastien MARAUX
P. 06 88 36 38 11
✉ bad.gosne@gmail.com

Couesnon Remise en Forme (musculation)
Mme Jocelyne LION
P. 06 19 05 38 60
✉ crfgosne@outlook.fr

Club cynophile (dressage)
M. Bruno MORIN
P. 07 60 11 71 93
✉ clubcynogosne@free.fr

ESG Volley-ball
Mme Sylvie JOSSE
P. 06 76 19 76 95
✉ volley.gosne@gmail.com

Gais Randonneurs (marche)
Mme Henriette CHARLES
T. 02 99 66 37 03

Fit'Gym
Mme Morgan ROBERT
T. 02 99 66 36 25
✉ fitgymgosne@gmail.com

HAPPY COOK (association équestre)
M. Christophe EBERHARDT
P. 06 11 82 41 20
✉ contact@ecurie-cook.com

MAB (danse bretonne)
M. Jean-Loup LE CUFF
P. 06 86 54 32 73
✉ mabkuff@hotmail.fr

Moto Club Tout Terrain du Rocher
M. Daniel TOULAIN
T. 02 99 66 30 48
P. 06 98 36 29 52

Pêcheurs de l'Étang d'Ouée
M. Jean-Pierre CHATELLIER
T. 02 99 39 23 28
P. 06 84 44 22 13

Plénitude (YOGA)
Mme Sylvie LEMONNIER
T. 02 99 66 33 37
✉ eand18@yahoo.fr

Tennis
Mme Soazic JAHIER,
Mme Karine ORIEROU
T. 06 65 22 16 35
✉ tcgosne@gmail.com

USG (football)
M. Olivier LESAGE
P. 06 70 93 46 02
✉ 4520760@gmail.com

Georgeault paysagistes
35140 Saint-Georges-de-Chesné • Tél : 02 99 97 60 95
www.georgeault-paysagistes.fr

l'Atelier COIFFURE
Lundi : 14h–19h
Mardi–mercredi–jeudi : 9h–12h/14h–19h30
Vendredi : 9h–20h / Samedi : 8h–16h30
02.99.66.34.80
5 rue du Relais 35140 GOSNÉ

Alzéo Environnement

- Vidange toutes fosses et bacs à graisses
- Curage – débouchage et inspection vidéo de canalisations
- Traitement et déshydratation des boues
- Dégazage de cuves – Nettoyage séparateurs à hydrocarbures

7 J/7
24h/24
ZI de Chedeville – 35140 SAINT AUBIN DU CORMIER
02 99 39 43 43

APEL

L'association des Parents d'Elèves de l'école Jeanne Marie Lebossé

L'association s'inscrit en soutien des projets pédagogiques conduits par l'école. Cette année encore, ils sont nombreux : découverte des arts (musique, cinéma, art de la scène, littérature, peinture…), découverte des métiers, sensibilisation à l'environnement, sport…
Pour être en mesure d'apporter son soutien financier à ses projets, tout au long de l'année, l'APEL propose différentes actions, différents temps forts, aux parents, familles, amis, mais aussi parfois à tous les Gosnéens : repas de l'école en novembre, collecte de papiers en janvier, spectacle des enfants en février, tombola et kermesse. Mais les actions de l'APEL ne s'arrêtent pas là, et c'est vers les enfants qu'elles s'orientent principalement. Ainsi par exemple, et pour la première fois cette année, un arbre de Noël a été offert aux enfants de l'école avec un spectacle tout en musique et un père Noël généreux en chocolats !
Nous remercions tous les Gosnéens, parents d'élèves ou non, pour leur implication et leur soutien dans les opérations conduites par l'association.

AAEPA

Association des Parents d'élèves de l'école NOMINOË

UNE ÉQUIPE ACTIVE

Avec l'équipe de parents bénévoles, les nombreuses animations faites durant l'année permettent de répondre à l'aide au financement des projets de l'équipe enseignante. Chaque année, l'équipe s'engage à donner de son mieux. Cette année encore, elle fera tout pour y parvenir.
La seconde édition de la Braderie d'automne a ouvert les festivités et a mieux fonctionné.
La vente de sapins, de truffes et chocolats et la tombola de Noël ont suivi…

LES VENTES DE VIENNOISERIES LIVRÉES À DOMICILE

L'équipe de l'AAEPA vous livrera à domicile le dimanche 21 mai, avant 9h, croissants et pains au chocolat sans vous réveiller. N'hésitez pas à passer commande auprès des enfants !

LE CARNAVAL

L'AAEPA-Ecole Nominoë fera son carnaval pour accueillir le printemps le samedi 18 mars 2017. Venez nombreux défiler avec le bonhomme carnaval qui sera sur le thème « Magie et Légendes ». Alors que tous les druides, lutins, ogres...
mais aussi fées, korrigans viennent passer un bon moment dès 16h à la salle des fêtes.
Une fois rassemblé, le bonhomme vous guidera dans les rues de Gosné puis reviendra à la salle où il sera brûlé. Et l'après-midi se terminera par un concours du plus beau costume, animé par des élèves. C'est ouvert à tous !!!

LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Le moment fort de l'année, la fête de l'école, elle se déroulera le dimanche 25 juin 2017 dans la cour de l'école.

Contacts et renseignements
aaepagosne35@gmail.com

location vaisselle/barbecue
P. 06 82 32 98 81 (Beaulieu Marine)
P. 06 32 00 67 34 (Thuau Jessica)

De gauche à droite Nathalie Orain (vice-trésorière), Elodie Rochelle (trésorière), Sandrine Renaudon (Présidente), Christelle Foliard (vice-présidente), Célia Samy (secrétaire) et Valérie Guéret Buffet absente sur la photo (vice-secrétaire).

Couesnon Remise en Forme
CARDIO TRAINING MUSCULATION

Un coach professionnel,
8 bénévoles formés par le coach
Cette année, 120 personnes se sont inscrites à l'association. Soucieuse d'accueillir les adhérents dans de bonnes conditions, Couesnon Remise en Forme emploie un coach diplômé d'état qui a formé 8 bénévoles afin d'assurer l'ouverture de la salle et répondre à vos demandes.

Vous pouvez vous inscrire toute l'année. Pour des raisons d'assurance, l'association plafonne ses inscriptions à 149 adhérents.

Heures d'ouverture de la salle :
- Lundi : 10h30 à 12h
- Mardi : 18h à 20h
- Mercredi : 17h30 à 20h (avec coach)
- Jeudi : 18h à 20h
- Vendredi : 17h à 19h30 (avec coach)
- Dimanche : 10h à 11h30

Contact et renseignements
P. 06 19 05 38 60 (aux heures d'activité)
Site internet : http://crf. sportsregions.fr /

Les poupalaproue

L'association « les Poupalaproue » recherche des chanteurs musiciens et principalement un guitariste pour renforcer le groupe.

Nous avons assuré depuis le mois de février 2016, date de la création de l'association, une dizaine de prestations et notamment l'inauguration de la nouvelle usine Monbana de St-Sauveur-des-Landes (voir photo) et un après-midi dansant au profit du CCAS à St-Marc-sur-Couesnon.

Si l'aventure vous tente, nous serons heureux de vous accueillir au sein du groupe.

Contact et renseignements
blog : lespoupalaproue.over-blog.com
(rubrique contact / laisser message)

Skinwelig

Appel pour projet de tournage :
Nous allons organiser le tournage d' une Websérie (au moins un épisode sera produit par nous-mêmes) début janvier/février 2017.

Le lieu de tournage se passera dans une ferme située à Mézière-sur-Couesnon. Celle-ci nous est attribuée gratuitement pendant deux ans.

Nous avons trouvé nos acteurs, mais il nous en manque encore un pour cet épisode (un rôle de chevalier du XIe siècle). Il faudrait que ce soit un homme entre 25 et 40 ans, aux cheveux courts, et ayant si possible, un léger accent gallo.
Basés à Gosné, nous recherchons encore beaucoup d'adhérents intéressés par le cinéma et la culture bretonne.

Contact et renseignements
P. 06 71 82 30 54

Les gais randonneurs

LES GAIS RANDONNEURS AU MONT DOL POUR LEUR SORTIE ANNUELLE

Vous invitent à les rejoindre chaque lundi à 13h45. Le rendez-vous se fait à la salle des fêtes de GOSNE pour un départ à 14h en covoiturage si nécessaire.

Contact et renseignements
M^me^ Charles, Présidente : T. 02 99 66 37 03

Gosné Solidarité

Après la belle randonnée VTT du 6 novembre, qui a réuni quelques 400 cyclistes dans la vallée du Couesnon, la manifestation nationale du 3 décembre a proposé une randonnée pédestre en forêt de Liffré et une soirée dansante, organisées par l'association « Gosné Solidarité ».
Le dimanche, l'association « Gosné Chante » a interprété divers chants accompagné par l'Orchestre à l'École de Gosné, sous la baguette de Cyril Bertru, directeur de l'école de musique.

Un grand merci aux associations, aux commerçants artisans qui nous ont aidé, ainsi qu'aux heureux donateurs, qui nous ont permis de reverser en totalité la somme de 2200€, à l'AFM Téléthon, en vue de continuer le combat contre la maladie, de changer l'avenir de nos enfants et de permettre à la nouvelle génération qui naît aujourd'hui, de connaître le sens du mot : Guérir !!

US Gosné

REMISES DE MAILLOTS POUR LES U7 ET U9

Lors de la réception d'Ercé près Liffré, le dimanche 9 octobre 2016, nos jeunes joueuses et joueurs âgés de 5 à 8 ans, à la suite de la réception de leurs nouveaux maillots sur lequel est floqué leur prénom, ont accompagné les 22 joueurs à leur entrée sur le terrain.

Les parents ont répondu également présents pour assister à cette rencontre. L'après-midi s'est poursuivi par un goûter aussi bien pour les enfants que pour les parents.
Le derby se termine sans que les 2 équipes n'aient réussi à départager sur le score de 1 à 1.

CHALLENGE DE LA SPORTIVITÉ

Lors de l'Assemblée Générale du District 35, l'Union Sportive de Gosné a été le lauréat du challenge de la sportivité pour les clubs évoluant en District 1.

Ce challenge récompense :
- la structuration du club : respect du statut de l'arbitrage, l'encadrement, …
- le comportement des joueurs lors des rencontres : aucun carton rouge
- l'investissement des dirigeants

SAISON 2016-2017

Cette nouvelle saison débute avec une nouvelle équipe dirigeante au sein du bureau et au niveau de l'encadrement des équipes Seniors et Jeunes.

L'effectif est resté constant par rapport à la saison précédente où le club compte environ 190 licences.
Après une saison exceptionnelle, les Seniors B ont accédé cette saison au District 2 ce qui est une 1^re^ historique pour le club.
Le club propose de nouveau des équipes pour tous les âges à partir de 5 ans.

Même si la saison est déjà entamée, vous pouvez toujours intégrer nos effectifs aussi bien en tant que joueur que dirigeant.

Le bureau remercie tous les bénévoles ainsi que tous ses partenaires qui nous permettent notre pratique.

Gosné chante

Comme tous les ans la chorale a donné son concert au profit du téléthon. Et cette année la classe orchestre des écoles de la commune s'est associée à ce divertissement.
Sous la direction de Cyril, directeur de l'école de musique de St-Aubin-du-Cormier, les écoliers nous ont séduits et surpris par leur prestation. Les morceaux étaient variés, gais et ces jeunes ont fait preuve non seulement d'enthousiasme, mais aussi d'écoute.
Sous les applaudissements d'un public venu nombreux, cet après-midi de musique s'est terminé par un chant de Noël interprété par la chorale et les enfants.

Vous aimez chanter?
N'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous sommes un groupe d'hommes et de femmes qui chantons à trois voix.
Les répétitions ont lieu le mercredi, tous les 15 jours, à 20h30 à la bibliothèque.
L'adhésion est de 10 euros.

Contacts et renseignements
Annie HALIPRÉ : T. 02.99.66.32.47
Catherine LANDREAU : T. 02.99.66.36.76

Le Comité des Fêtes

L'an passé, vous avez été nombreux à venir partager la traditionnelle fête de l'Ascension. Près de 900 galettes saucisses ont été vendues ce jour. Toute l'équipe s'est mobilisée afin d'assurer non seulement une restauration qui allie à la fois la quantité et la qualité, mais aussi une journée à thème où animations rapprochent petits et grands. Dans un esprit de modernité, le comité des fêtes a choisi, cette année, un nouveau logo. De plus, notre association veut se donner les moyens d'optimiser le travail des bénévoles en investissant dans du matériel de qualité tout en améliorant l'organisation du vide-greniers.
Aujourd'hui, la commune grandit, la fête accueille de plus en plus de monde et nous manquons cruellement de bénévoles.
Rejoignez-nous, venez apporter vos idées nouvelles !

Rendez-vous pour la prochaine fête de l'Ascension jeudi 25 Mai 2017

Contacts et renseignements
Catherine Landreau, Présidente : T. 02 99 66 36 76

Club du Bon Accueil (aînés ruraux)

Le Club du Bon Accueil compte 112 adhérents. Coût de l'adhésion : 15 € (réservée aux retraités). 2 rencontres mensuelles sont organisées par le club (1er et 3e mercredi de chaque mois entre 14h et 17h30) à la Maison des Services où les adhérents peuvent jouer à la belote et aux palets. Ces rencontres sont suivies d'un goûter.
Chaque année, 2 concours de belote sont organisés.

Que vous soyez ancien ou jeune retraité si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement vous informer.

Contact et renseignements
Juliette Mallécot, Présidente
T. 02 99 66 31 46

Quelques dates à retenir

- Vendredi 24 mars 2017 : Concours de belote
- Jeudi 27 avril 2017 : Repas secteur
- Une sortie prévue courant Mai/juin.

Fit Gym

Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année. Nous proposons des cours à partir de 3 ans jusqu'à 99 ans.

Le mardi pour les adultes :
- de 19h30 à 20h30 : Cardio
- de 20h30 à 21h30 : Renforcement musculaire

Le mercredi pour les ados :
- de 18h30 à 19h30 : hip-hop

Le vendredi pour les adultes :
- de 19h15 à 20h30 : multiforme

Et le samedi pour les enfants :
- de 10h à 11h : motricité
- de 11h15 à 12h15 : multisports

Contact et renseignements
T. 02 99 66 32 29
fitgymgosne@gmail.com

BOULANGERIE PATISSERIE
BANETTE
SARL LEGUERINEL PITOIS
Vanessa & Jean Patrick
1, rue du relais 35140 GOSNÉ
Tél : 02 99 66 34 82

Entreprise de Maçonnerie
Neuf & Rénovation
S.a.r.l.
JOURDAN
7, Petite Lande - 35140 GOSNÉ
www.sarljourdan.com
Tél. 02 99 66 33 46

Entente ACC/ESG volley-ball

Pour cette nouvelle saison 2016/2017, le club de volley-ball de l'entente ESG Gosné / ACC St Jean accueille de nouveaux membres, de tout âge et de tous niveaux. Toujours mené par Vincent, un entraîneur hors pair qui évolue également en tant qu'attaquant au sein d'une de nos équipes mixtes.

Cette année, nous avons réussi à engager deux équipes : une équipe en D1 et une équipe en Excellence. L'équipe de D1 étant en grande partie composée de nouveaux membres, il leur faut encore apprendre à se connaître et prendre leur marque, mais nous savons qu'ils en sont capables. L'équipe d'Excellence après un premier match en sous-effectif, avance bien dans la saison.
Vous pouvez d'ailleurs suivre les aventures de ces deux équipes sur le site Facebook du club.

Pour vous, il n'est pas trop tard pour rejoindre notre club et découvrir ou reprendre une activité sportive, qui allie convivialité et esprit d'équipe. Les entraînements se déroulent tous les mercredis soirs de 20h30 à 22h30, y compris pendant les vacances scolaires, à la salle multisports de Gosné. Les deux premières séances d'essai sont offertes !

En dehors des entraînements et des matchs de championnat, nous organisons chaque année un tournoi mixte 4X4 ouvert à tous (licenciés et non licenciés de 17 à 77 ans). Nous remercions par ailleurs, nos différents partenaires, qui nous aident chaque année, à la confection de nombreux lots offerts aux différentes équipes participant à notre tournoi. Alors, en juin 2017, venez nombreux pour participer ou simplement pour vous divertir, vous ne serez pas déçu !

Sportivement,
L'équipe de l'ESG Volley Gosné

Contact et renseignements
Sylvie Josse, Présidente : volley.gosne@gmail.com

Tennis Club de Gosné

Tennis Club
De GOSNÉ

Pour cette nouvelle saison 2016-2017, le Tennis Club de Gosné compte une cinquantaine d'adhérents !

Dans la continuité des années précédentes, nous proposons des cours adaptés à tous : Baby Tennis, Jeune, Jeune Perfectionnement, Adulte, Adulte Compétition et Tennis Forme.
Avec une nouveauté : un cours d'1h30 pour nos jeunes les plus motivés !

Les cours du lundi sont encadrés par Aurélien LEBEURIER (OSPAC) et ceux du mardi/mercredi par Alice MANISSIER (DE).

Nous continuons également de proposer la formule « Tennis Loisirs » qui donne accès à la salle de sport aux créneaux réservés pour le Tennis le samedi après-midi et le dimanche (sur réservation).
Le Club a cette année encore inscrit plusieurs équipes Hommes, Femmes et Jeunes en championnat départemental !
Nous organiserons au cours de l'année plusieurs

temps forts, comme la journée double adultes/enfants qui permet de se retrouver dans une ambiance sportive et conviviale.
Notre volonté est de continuer à fédérer les adhérents autour d'un véritable esprit Club !

Le bureau :
Présidente : Soazig JAHIER (06 65 22 16 35)
Vice-Présidente : Karine ORIEROU
Trésorier : Philippe LUNEAU
Secrétaire : Pascal JAGLIN
Membre : Ronan AUTRET

contact et renseignements
Soizic Jahier, présidente :
P. 06 65 22 16 35 - tcgosne@gmail.com

UNC-AFN Soldats de France

Après s'être rassemblé au pied de l'église, ce 11 novembre, l'association des anciens combattants de Gosné, accompagnée par les élus de la commune, s'est rendue au Monument aux Morts, afin de rendre hommage aux victimes de la guerre 1914/1918. M^me^ le Maire a lu le message du Secrétaire d'Etat, en présence des invités, sans oublier les enfants des deux écoles, leur rappelant ainsi l'importance du devoir de mémoire.

Un vin d'honneur à la maison des services acheva la cérémonie.
Aussi un concours de belote fut organisé le 4 novembre, réunissant quelques 120 personnes toutes bien heureuses de leur après-midi !

Et nous étions présents à la cérémonie d'hommage aux soldats morts pour la France, le 5 décembre à S^t^-Aubin-du-Cormier, ainsi qu'au banquet à la salle des fêtes de Livré/Changeon.

En 2017, un repas en commun nous réunira le 8 juillet prochain à la salle des fêtes de Gosné !!

Un grand merci à l'association !

Rendez-vous avec les élus

Mme Véronique LEPANNETIER RUFFAULT, MAIRE
RDV de préférence le mardi et le samedi matin. En fonction de vos besoins, vous pouvez aussi solliciter 1 RDV avec un adjoint ou délégué en vous adressant au secrétariat de la mairie.

Mme Martine GESTIN, 1er adjoint au Maire
Bâtiments communaux, PAVE, cimetière économie, service à la personne

M. Jean DUPIRE, 2e Adjoint au Maire
Affaires scolaires, affaires périscolaires, TAP communication, SMICTOM.

M. Thierry HAVARD, 3e adjoint au Maire
Voirie, réseaux, affaires agricoles, travaux, assainissement

M. Bruno MORIN, 4e adjoint au Maire
Gestion du personnel, environnement, cadre de vie

Mme Marie-Hélène LE CUFF, 5e adjoint au Maire
Bibliothèque, culture, conseil des enfants

M. David VEILLAUX, Conseiller Municipal Délégué
Conseiller Communautaire, vie associative, sport, N.T.I.C.

TOUS LES SAMEDIS MATIN DE 10 H A 12 H,
Un élu assure une permanence

Permanences à St-Aubin-du-Cormier

MAIRIE DE ST-AUBIN-DU-CORMIER
Place de la Mairie
T. 02 99 39 10 42

CPAM
Jeudi > Sur RDV - T. 36 46

ADMR
7 rue de l'Étang - T. 02 99 39 25 50
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
14h00-17h00

CENTRE D'ACTION SOCIALE DE ST-AUBIN-DU-CORMIER
7 rue Leclerc - T. 02 99 39 10 21

AIPF
2e et 3e vendredi > 14h00-17h00
Sur RDV - T. 02 99 94 46 20
(embauche/mise à disposition personnel)

Animatrice locale d'insertion
Sur RDV T. 02 99 94 58 58

Assistantes sociales
Mardi > Sur RDV
T. 02 99 94 58 58

Centre Hospitalier Guillaume Régnier
Lundi > 9h00-12h30

CLIC CAUDHEM des 3 Cantons
4e vendredi > 14h00-16h00
Sur RDV - T. 02 99 94 37 89

Conseillère en gérontologie
Lundi-Mardi-Vendredi >Matin
Sur RDV - T. 02 99 94 58 58

Mission locale (démarche emploi 16/25 ans)
Mardi > 9h00-18h00
Sur RDV - T. 02 90 80 50 10

Point Écoute Parents Ados
2e mercredi - 9h00-12h00

STPS (Santé au Travail)
Mercredi 8h00-16h00

Conciliateur de justice
2e mardi 9h00-12h00
Sur RDV T. 02 99 39 10 42

PÔLE ENFANCE « COM'3 POMMES »
T. 02 99 39 15 16
19, rue Leclerc - 35140 St-Aubin-du-Cormier

Consultations infantiles PMI
2e et 4e mardi > 9h00-11h40
Sur RDV - T. 02 99 94 58 58

Puériculture
Vendredi > 9h30-12h00
Sur RDV - T. 02 99 94 58 58

RIPAME
Mercredi, Jeudi > 8h00-11h30
13h30-19h00 - Sur RDV -
T. 02 99 39 15 16
Mardi, Vendredi > 8h00-9h00
13h15-15h30
Permanence téléphonique
T. 02 99 39 15 16

PAROISSE PÈRE LAMBALLAIS
Ensemble paroissial St-Aubin-du-Couesnon
Presbytère
8 rue aux Chevaux 35140
ST-AUBIN-DU-CORMIER
T. 02 99 39 11 62 – 02 99 39 79 70

Décès

> Pour le glas et la préparation de la célébration : MM Loïc GIRARD T. 02 99 66 32 92

Pour les autres célébrations : s'adresser au prêtre de la paroisse

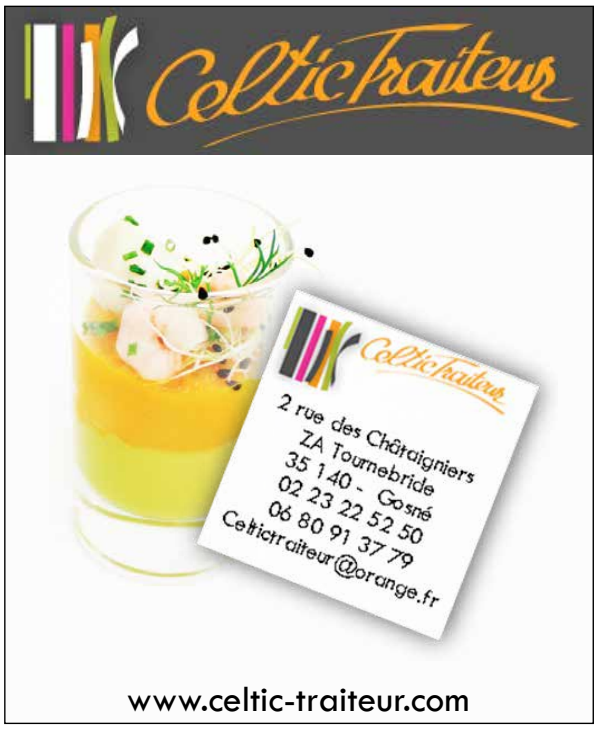

Services communaux

MAIRIE – CCAS
Place du Calvaire
T. 02 99 66 32 08
F. 02 99 66 37 73
mairie@gosne.fr

Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h-12h / 14h-18h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-12h

BIBLIOTHÈQUE MÉDIATHÈQUE
Place du Calvaire
T. 02 99 66 35 17
bibliotheque@gosne.fr

MAISON DES SERVICES
6 rue Buissonnière
T. 02 99 69 78 68
maisondesservices@gosne.fr

SALLE DES FÊTES
13 rue de la Futaie
T. 02 99 66 35 76
(point–phone)

SALLE ASSOCIATIVE
Rue du Stade
T. 02 99 66 35 29
(point–phone)

SALLE DES SPORTS
Rue du stade
T. 02 99 66 32 73

ÉCOLE NOMINOË
2 rue Buissonnière
T. 02 99 66 34 87
ecole.0350267a@ac–rennes.fr

CENTRE PÉRISCOLAIRE
2 rue Buissonnière
T. 02 99 66 34 54
P. 06 78 92 23 74

ESPACE JEUNES
1 rue de l'Illet
T. 02 99 33 28 84

RESTAURANT MUNICIPAL
2 rue Buissonnière
T. 02 99 66 34 56

ÉCOLE JEANNE MARIE LEBOSSÉ
7 rue de la Lande d'Ouée
T. 02 99 66 31 82
www.ecolepriveegosne.com

BUREAU DE POSTE
17 rue du Calvaire
T. 02 99 66 32 52
Lundi au jeudi : 14h15 à 16h45 (levée du courrier : 15h30)
Vendredi : 14h15 à 17h45 (levée du courrier : 15h30)
FERMÉ le samedi
(levée du courrier : 11h30)

Services publics

ADMR
7 rue de l'Étang
35140 ST-AUBIN-DU-CORMIER
T. 02 99 39 25 40

ARS 35 (Agence Régionale de la Santé)
6 places des Colombes
35000 RENNES
T. 02 90 08 80 00

CAF
Cours des Alliés
35028 RENNES cedex 9
T. 0810 25 35 10

CDAS
88 rue de la Forêt
35300 FOUGÈRES
T. 02 99 94 58 58

CLIC des trois Cantons
3 avenue de Normandie
35300 FOUGÈRES
T. 02 99 94 37 89

LIFFRÉ CORMIER COMMUNAUTÉ
24 Rue la Fontaine
35340 LIFFRÉ
T. 02 99 68 31 31

COM'3 POMMES (MULTI–ACCUEIL)
19 rue Leclerc
35140 ST-AUBIN-DU CORMIER
T. 02 99 39 70 35

CONSEIL GÉNÉRAL
Hôtel du Département
1 avenue de la Préfecture
35042 RENNES cedex
T. 02 99 02 35 35

CPAM
3 avenue François Mitterrand
35300 FOUGÈRES
T. 36 46

CARSAT
236 rue de Chateaugiron
35030 RENNES Cedex 9
T. 0821 10 35 35

DDTM (Eau–Agriculture–Urbanisme–transport)
le Morgat – 12 rue Maurice Fabre - CS 23167
35031 Rennes cedex
T. 02 90 02 32 00

DIRO (Direction interdépartementale RoutesOuest)
3 rue d'Armorique
35140 ST-AUBIN-DU CORMIER
T. 02 99 45 16 00

ERDF 24h/24 Dépannage
T. 09 72 67 50 35

GRDF – Urgence sécurité
Gaz Dépannage :
T. 0800 473 333

GENDARMERIE
15 rue de Rennes
35140 ST-AUBIN-DU CORMIER
T. 02 99 39 10 07

HÔTEL DES FINANCES (Impôts)
1 rue Bad Munstereifel
BP 551
35305 FOUGÈRES cedex
T. 02 99 17 25 00

HÔTEL DES FINANCES – TRÉSORERIE
1 rue Bad Munstereifel
35300 FOUGÈRES
T. 02 99 94 85 00

PÔLE EMPLOI
15 rue Hyppolyte Réhault
BP 50422 - 35304
FOUGÈRES T. 39 49

PRÉFECTURE
3 avenue de la Préfecture
35026 RENNES cedex
T. 0821 80 30 35

SAUR
6 avenue des Platanes
35310 MORDELLES
T. 02 78 51 80 09
(dépannages/Urgences)
(AC - Assainissement Collectif)
T. 02 99 69 86 41
(ANC - Assainissement Non Collectif)

SMICTOM
ZA de l'Aumaillerie
35133 JAVENÉ
T. 02 99 94 34 58

SPA
Refuge "Bonne Fontaine"
35133 ROMAGNÉ
T. 02 99 98 89 67

SOUS–PRÉFECTURE
9 avenue François Mitterrand
BP 50101
35301 FOUGÈRES cedex
T. 02 99 94 56 00

DÉCHETTERIE
ZI de Chédeville
35140
ST-AUBIN-DU-CORMIER
T. 02 99 39 27 58
lundi, mardi, mercredi : 9h-12h /14h-18h
jeudi : 9h-12h
vendredi, samedi : 9h-12h30 /13h30-18h

TRÉSORERIE - Centre des finances publiques
1 rue Bad Munstereifel
CS 10605 – 35306
FOUGÈRES
T. 02 99 99 78 40

ENTREPRISE
HÉRISSON
MENUISERIE GÉNÉRALE NEUF & RÉNOVATION
Menuiserie - Agencement - Cloison sèche
Motorisation volet & porte de garage
06 32 17 31 29 - 02 99 66 34 42
andre.herisson@club-internet.fr
35140 GOSNÉ

Installation d'une Orthophoniste à Gosné

Exerçant depuis 2011 en libéral sur la commune de Romillé ainsi qu'au CHU de Pontchaillou à Rennes en service MPRE (Médecine Physique et Réadaptation Enfants), Marie-Laure SALAÜN, orthophoniste, s'est installée courant décembre au 1 rue de L'Illet à Gosné (local de ancienne cantine municipale).
Consultations sur Rendez-vous uniquement : P. : 06 43 47 20 15.

Professionnels de santé

GOSNÉ - NOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

ÉTIOPATHE
KOSTUR : 02 99 66 36 04
06 12 48 13 56

INFIRMIERS
BENAIS : 02 99 14 98 05
06 43 43 38 96
DESHAYES : 06 61 00 92 88
FERRERA : 06 61 00 92 88
JOURAND : 02 99 14 98 05
06 43 43 38 96

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
BARBARIT : 02 99 66 34 13
SAPORITO : 02 99 66 34 13

MÉDECINS
INESTA : 09 72 53 98 24
MAINGUY : 09 72 53 98 22

ORTHOPHONISTE
SALAÜN : 06 43 47 20 15

PEDICURE PODOLOGUE
CHEREAU : 06 16 49 20 04

TAXI-POMPES FUNÈBRES
TAXI REPESSE TREHOUR :
02 99 66 34 67
06 81 89 97 81
06 86 86 36 60

AMBULANCES
LIFFRÉ
JANVIER : 02 99 68 62 80
ST-AUBIN-DU-CORMIER
SAINT AUBINAISE :
02 99 39 12 91

DENTISTES
LIFFRÉ
DEBRAUWER : 02 99 68 63 97
GUERIN : 02 99 68 53 75
LAUNOIS-LE MOUEL :
02 99 68 63 97
LE PROVOST : 02 99 68 48 22
OLIVIER : 02 99 68 48 22
OUDINET : 02 99 68 48 22
ST-AUBIN-DU-CORMIER
DE BURGAT : 02 99 39 18 19
GEORGEONNET : 02 99 39 11 59
LAGROUX : 02 99 39 11 59
PLATTIER : 02 99 39 11 59
ROCHARD : 02 99 39 11 59
ST OUEN DES ALLEUX
HOSTIOU : 02 99 39 47 64
LEULIETTE : 02 99 39 47 64

INFIRMIERS
LIFFRÉ
DENNIEL : 02 99 68 40 60
DESILLES : 02 99 68 31 05
LEBRETON : 02 99 68 45 27
LOISEAU : 02 99 68 31 05
QUERE : 02 99 68 40 60
SENANT : 02 99 68 40 60
ST-AUBIN-DU-CORMIER
FERON : 02 99 39 17 93
HERPOUX : 02 99 39 17 93
LUNEL : 02 99 39 26 49
ROUCOU : 02 99 39 26 49
TREMAUDAN : 02 99 39 26 49
ST OUEN DES ALLEUX
BATTAIS : 02 99 39 39 71
BESNARD : 02 99 39 37 74
HELLEUX : 02 99 39 37 74
LE BORGNE : 02 99 39 39 71
PRIME : 02 99 39 37 74

LABORATOIRES
LIFFRÉ
DESBORDES : 02 99 68 42 42
LAINE : 02 99 23 53 61
ST-AUBIN-DU-CORMIER
BIOLAM : 02 99 13 37 40

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
ERCÉ PRÈS DE LIFFRÉ
VEYER : 02 99 68 50 31/06 64 48 68 70
LIFFRÉ
BAGOT : 02 99 68 38 57
CLEMENT FLAUJC : 02 99 68 38 57
COMTET : 02 99 68 33 97
FRAMMERY : 02 99 68 33 97
LEMERCIER : 02 99 68 53 73
RICHARD : 02 99 68 33 97
ROQUET : 02 99 68 33 97
SEYFRIED : 02 99 68 38 57
ST-AUBIN-DU-CORMIER
DORY : 02 99 39 18 01
FEON : 02 99 39 26 12
THEPOT : 02 99 39 18 01
WILL : 02 99 39 26 91/06 08 98 56 25
ST OUEN DES ALLEUX
DIABANG : 02 99 39 38 06
LE STRAT : 02 99 39 38 06

MÉDECINS
ERCÉ PRÈS DE LIFFRÉ
JOSEPH : 02 99 68 34 52
LIFFRÉ
AMIOT : 02 99 68 31 37
GUERIN : 02 99 68 68 89
JEGOU : 02 99 68 35 28
LE PONNER : 02 99 68 31 07
LE PORT : 02 99 68 31 07
ORY : 02 99 68 39 47
RENON : 02 99 68 68 89
PERRIN : 02 99 68 68 89
REUX : 02 99 68 31 37
ST-AUBIN-DU-CORMIER
BOISSEUX : 02 99 39 28 47
COGIS : 02 99 39 10 30
DAVID : 02 99 39 37 16
MARQUET : 02 99 39 26 59
TEXIER : 02 99 39 10 30
ST OUEN DES ALLEUX
BREHINIER : 02 99 39 38 06
OUDARD : 02 99 39 38 06
PELTRIAUX : 02 99 39 38 06

OPHTALMOLOGISTE
LIFFRÉ
DEGOURNAY : 02 99 68 32 53

ORTHODONTISTE
LIFFRÉ
MERLY : 02 99 23 54 54

OSTÉOPATHES
LIFFRÉ
BERHAULT : 02 23 25 54 57
HUPE : 02 99 68 65 10/06 84 35 15 29
SAUTON : 06 77 25 35 72
ST-AUBIN-DU-CORMIER
PIOC : 06 17 69 59 87
ST OUEN DES ALLEUX
BRAULT : 06 19 15 07 61

PEDICURES PODOLOGUES
LIFFRÉ
SALIOU : 02 99 68 65 49
THEBAULT : 02 99 68 59 10
ST-AUBIN-DU-CORMIER
DAGORNE : 02 99 39 18 01
ST OUEN DES ALLEUX
DAGORNE : 02 99 39 38 06

PHARMACIES
LA BOUËXIÈRE
DUVAL-LE QUELLEC : 02 99 62 62 65
LIFFRÉ
BOUGEARD MARCAULT :
02 99 68 31 13
GUEGAN : 02 99 68 35 67
SENS DE BRETAGNE
LECONTE : 02 99 39 51 23
ST AUBIN D'AUBIGNÉ
GARZON : 02 99 55 49 47
PAYS D'AUBIGNÉ :
02 99 55 20 24
ST-AUBIN-DU-CORMIER
BOUGET NEGRO :
02 99 39 10 88
DIDIER : 02 99 39 16 26
ST OUEN DES ALLEUX
BALTAZARD : 02 99 39 38 50

PSYCHOLOGUES
LIFFRÉ
LHEUREUX : 06 21 99 76 73
LEMARCHAND : 06 49 27 13 29
LEMERCIER : 02 99 68 53 73
ST OUEN DES ALLEUX
FRAISSE-MARBOT : 06 30 40 78 35

SAGES-FEMMES
LIFFRÉ
ANDRO : 06 52 76 67 55
ST OUEN DES ALLEUX
LISCH : 02 99 39 38 06

Les entreprises Gosnéennes

COMMERCE	
BOULANGERIE PITOIS Boulangerie Pâtisserie	1 rue du Relais T. 02 99 66 34 82
CENTRAL BAR Bar Tabac Presse	3 place de l'Église T. 02 99 66 30 46
L'ATELIER COIFFURE Salon coiffure	5 rue du Relais T. 02 99 66 34 80
L'ÉPICERIE DE CATHERINE	5 place de l'Église T. 02 90 78 08 76
O'CONNORS Bar des sports	7 place de l'Église P. 06 77 60 00 75
BÂTIMENT	
AURÉL'EC Électricité/Plomberie/Chauffage	6 Le Bas Domaine T. 06 14 27 97 61
BRICO–DECO 35 Travaux divers habitation	1 rue des Mésanges T. 06 89 30 39 52
DE SOUSA EURL Joints placo, cloisons sèches, faux plafond	1 La Baudonnière T. 02 99 33 93 12
FLACHOT Gwenn Architecte DPLG	11 bis rue du Calvaire T. 06 80 13 05 66
HÉRISSON SARL Menuiserie	2 rue de Rosiers T. 02 99 66 34 42
HERVÉ Daniel EURL Plâtrerie–carrelage	28 La Rivière T. 02 99 66 37 15
JOURDAN Jérémy SARL Maçonnerie générale	2 Petite Lande T. 02 99 66 33 46
REPESSÉ Franck Menuiserie	1 La Bouaderie T. 02 99 66 36 81
RIAUX Didier Menuisier ébéniste	Vernée P. 06 29 82 70 52
SIROUET Ludovic SARL Entreprise de maçonnerie	8 Tournebride T. 06 22 90 11 79
SERVICE AUX PERSONNES	
BARBARIT Marylène Masseur kinésithérapeute	T. 02 99 66 34 13
BENAIS Morgane Infirmière	5 rue de l'Illet T. 02 99 14 98 05 P. 06 43 43 38 96
CHEREAU Thomas Podologue DE (soins à domicile)	T. 06 16 49 20 04
DESHAYES Maud Infirmière	4 rue Buissonnière T. 06 61 00 92 88
FERRERA Sophie Infirmière	4 rue Buissonnière T. 06 61 00 92 88
INESTA Ségolène Médecin	4 rue Buissonnière 09 72 53 98 24
JOURAND Sonia Infirmière	5 rue de l'Illet T. 02 99 14 98 05 P. 06 43 43 38 96
KOSTUR Nastassia Étiopathe	6 rue des Mésanges T. 02 99 66 36 04
MAINGUY Elodie Médecin	4 rue Buissonnière 09 72 53 98 22
SALAÜN Marie-Laure Orthophoniste	1 rue de l'Illet P. 06 43 47 20 15
SAPORITO Sébastien Masseur Kinésithérapeute	4 rue Buissonnière T. 02 99 66 34 13
TAXI REPESSE TREHOUR Taxi - Pompes funèbres	5 rue de l'Illet T. 02 99 66 34 67 P. 06 81 89 97 81 - 06 86 86 36 60
LOISIRS ET ÉVÉNEMENTIELS	
CELTIC TRAITEUR MENUET Loïc – Traiteur	ZA Tournebride T. 02 23 22 52 50
ÉCURIE COOK (Centre équestre)	6 Le Champ de l'Épine T. 06 11 82 41 20
JJGAMBINI Photographie	P. 06 45 44 69 10 photosjjg.fr
DIVERS	
AUTO MOUSS'SERVICES Lavage véhicules	7 La Hubertais T. 06 18 06 18 72
CLINIC PC Dépannage informatique	11 al. Chardonnerets T. 06 85 90 34 32
EUROLAP Élevage de lapins génétique	1 Le Germillan T. 02 99 66 35 85
FLEUR DE LYS Vente poupées/correspondance	2a rue de la Forêt T. 02 99 66 36 30
GENETIC ET DISTRIBUTION Commerce de gros graines et plantes	3 Lyzenderie T. 02 99 66 37 53
GESTIN Jean-Marie Vente par automate	ZA Tournebride T. 02 99 66 34 04
GARAGE REPESSÉ Commerce/réparation véhicules	11 rue Nationale T. 02 99 66 31 05
LECUYER Christophe Vente/internet	6 rue de la Fôret T. 02 99 66 37 04
LE SCANNEUR Numérisation de diapositives	14 rue.de Villeneuve T. 06 46 62 39 75
STB Affûtage Entreprise Affûtage	1 La Frontinais T. 02 99 66 35 06

Calendrier des Festivités 2017

JANVIER

8 janvier : Vœux du Maire - Commune - Salle des fêtes
14 janvier : Repas - Moto Club - Salle des fêtes
23 janvier : Assemblée Générale - Les Gais Randonneurs - Maison des Services
26 janvier : Assemblée générale et repas - Club Bon Accueil - Salle des fêtes
28 janvier : Fest-noz - Musée Archipel Breton MAB - Salle des fêtes

FÉV.

4 février : Spectacle - Ecole Jeanne Marie Lebossé - Salle des fêtes

MARS

4 mars : Repas - ACCA - Salle des fêtes
6 mars : Repas - Les Gais Randonneurs - Salle des fêtes
10/11/12 mars : Théâtre - Les Comédiens d'Ouée - Salle des fêtes
18 mars : Carnaval - AAEPA/École Nominoë - Salle des fêtes
22 mars : Animations et exposition - Semaine sans Pesticides - Médiathèque
24 mars : Concours de belote-Club du Bon Accueil - Salle des fêtes
25 mars : Troc plantes et graines - Maison des Services
25/26/31 mars : Théâtre - Les Comédiens d'Ouée - Salle des fêtes
31 mars : Apéro-concert - Semaine sans Pesticides - Médiathèque

AVRIL

1/2 avril : Théâtre - Les Comédiens d'Ouée - Salle des fêtes
9 avril : Repas - CCAS - Salle des fêtes
22 avril : Tournoi de football (U11–U13) - USG - Extérieur
22 avril : Repas - BCG Badminton - Salle des fêtes

MAI

8 mai : Cérémonie Anciens Combattants - UNC–AFN-Soldats de France/Commune - MDS ou salle associative
12 mai : Tournoi de badminton loisir - BCG Badminton - Salle des sports
20 mai : Repas - Couesnon Remise en Forme - Salle des fêtes
25 mai : Fête de l'Ascension - Comité des fêtes - Extérieur /salle des fêtes

JUIN

10 juin : Repas - USG - Salle des fêtes
10 / 11 juin : Feux de la Rencontre - Musée Archipel Breton MAB - Extérieur sur site MAB
17 ou 18 juin / à définir : Fête de l'école - École Jeanne Marie Lebossé - École Jeanne Marie Lebossé
24 juin : Stage Yoga - Plénitude yoga - Ercé près Liffré
25 juin : Fête de l'école - AAEPA/École publique Nominoë - École publique Nominoë

JUIL. AOÛT

8 juillet : Repas - UNC-AFN-Soldats de France - Salle des fêtes
14 juillet : Concours communal de palets - Amicale des palétistes - Extérieur

26 août : Classes 7 - Jeunes 20 ans - Salle des fêtes

SEPT.

9 septembre : Forum des associations - Commune - Salle des fêtes
16 septembre : Repas - Amicale des Palétistes - Salle des fêtes
À définir : Feux d'Automne - Musée Archipel Breton MAB - Extérieur
30 septembre : Repas - Club du Bon Accueil - Salle des fêtes

OCT.

13 octobre : Concours de belote - Club du Bon Accueil - Salle des fêtes

NOV.

3 novembre : Concours de belote - UNC-AFN-Soldats de France - Salle des fêtes
5 novembre : Randonnée VTT Téléthon - Gosné Solidarité - Extérieur/Salle palets
11 novembre : Cérémonie Anciens Combattants - UNC–AFN-Soldats de France/Commune - Maison des Services
18 novembre : Braderie - AAEPA/École publique Nominoë - Salle des fêtes
25 novembre : Repas - APEL/École privée - Salle des fêtes

DÉC.

2/3 décembre : Téléthon - Gosné Solidarité - Extérieur/salle des fêtes
3 décembre : Chorale Téléthon - Gosné Chante - Église/Maison des Services
15 décembre : Soirée de fin d'année - ESG Volley Ball - Salle associative
16 décembre : Repas - Happy Cook - Salle des fêtes
18 décembre : Bûche de Noël - Les Gais Randonneurs - Maison des Services
22 décembre : Spectacle enfants - École Publique Nominoë - Salle Périscolaire
16 ou 23 décembre / à définir : Tournoi de foot en salle - USG - Salle des sports
28 décembre : Spectacle - CCAS - Salle des fêtes

TROC PLANTES
ATELIERS - EXPOSITION

Pour cette 12e édition, soyez prêts et pensez dès à présent à préparer vos plants, boutures et graines et venez participer aux animations !
Le mercredi 22 mars : une exposition, des ateliers (construction d'abris à insectes, fabrication de sachets à graines) et des livres seront proposés aux enfants à la Médiathèque.
Le samedi 25 mars : un troc plantes et graines (10h30-13h30) suivi dès 12h30 d'un buffet partagé sera organisé à la Maison des Services.
Le vendredi 31 mars : une grainothèque sera inaugurée à la Médiathèque (19h). Des animations et un pot de clôture seront offerts.